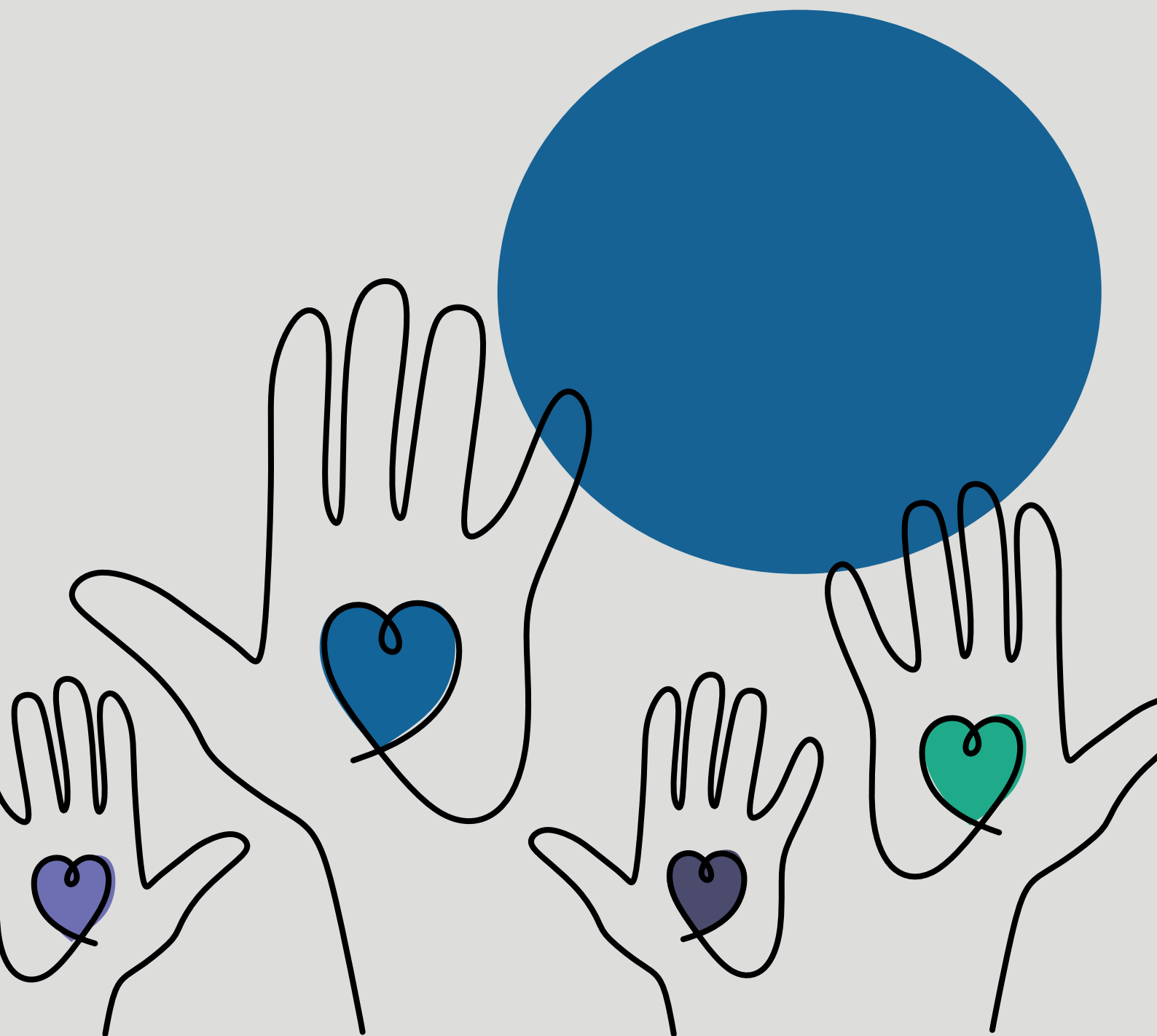




Guide des fondations

édition 2026

réalisé par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Hauts-de-France



Florence QUINT

*Administratrice référente du Collège «Fondations»,
CRESS HAUTS-DE-FRANCE*

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est un pilier de la cohésion sociale dans nos territoires. Dans les Hauts-de-France, associations, coopératives, mutuelles, entreprises sociales et fondations œuvrent au quotidien auprès des personnes et des publics les plus fragiles, en apportant des réponses concrètes là où les besoins sont les plus immédiats. Sur ce territoire, **la CRESS a vocation à fédérer l'ensemble des acteurs de l'ESS**, à créer des passerelles, et à renforcer les dynamiques de coopération au service de l'intérêt général.

Au sein de cet écosystème, les fondations occupent une place singulière. Si elles disposent de ressources issues du secteur privé, leur vocation est de se mettre au service de l'intérêt général et d'accompagner le secteur non lucratif. Dans un contexte de financement public plus que contraint, ce sont vers elles que se tournent désormais de plus en plus les acteurs de la solidarité pour compléter leurs ressources traditionnelles. Si la vocation des fondations n'est pas de se substituer aux financements publics, **elles peuvent soutenir l'expérimentation, accélérer l'innovation sociale et renforcer l'impact des initiatives.**

Le fonctionnement des fondations demeure parfois méconnu des autres parties prenantes de l'Economie Sociale et Solidaire. **Il est essentiel d'améliorer la connaissance mutuelle et le dialogue afin d'optimiser la coopération.**

Ce guide vise à encourager les rencontres, valoriser les expériences et renforcer la compréhension entre les acteurs et actrices. **Ensemble, poursuivons notre ambition commune : faire grandir et rayonner l'ESS sur nos territoires, au service du bien commun.**



Fondation

Virginie DAGUILLON

*Mandataire,
MACIF*

La Fondation MACIF est une actrice de la transformation sociale. Elle catalyse les énergies citoyennes pour revitaliser les territoires. Pour son quinquennat 2024-2028, **elle accompagne la transition environnementale en partant des besoins des plus fragiles.** Elle repère ainsi dans toutes les régions de France hexagonale des solutions innovantes à impact social ou environnemental et les soutient dans leur phase expérimentale aussi bien que dans leur changement d'échelle.

Initiatrice de **coopérations territoriales**, elle agit aux côtés des structures d'intérêt général pour **permettre à chacun d'accéder aux services essentiels.** Dans un contexte de contractions des financements, ce guide, initié par la CRESS Hauts-de-France, est bienvenu. Il a pour but d'aiguiller les porteurs et porteuses de projets et les structures de l'ESS vers des financements solidaires leur permettant de poursuivre leur dynamique d'innovation et de pérenniser leurs actions.

SOMMAIRE

COMPRENDRE & AGIR

Comprendre le mécénat - **p.5**
Comprendre ce qu'est une fondation - **p.6**
Solliciter une fondation - **p.10**
Répondre à un appel à projet - **p.12**
Se faire accompagner - **p.13**

LES FONDATIONS MEMBRES DE LA CRESS

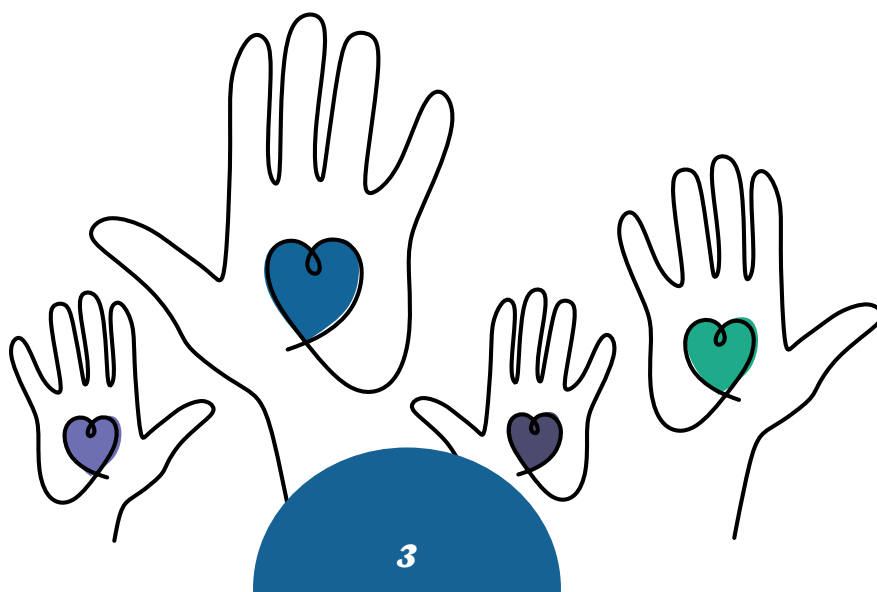
Fondation AÉSIO - **p.15**
Fondation Crédit Agricole Brie Picardie - **p.16**
Fondation Crédit Coopératif - **p.17**
Fondation Crédit Mutuel Nord Europe - **p.18**
Fondation de France Région Nord - **p.19**
Fondation de Lille - **p.20**
Fondation territoriale des lumières - **p.21**
Fondation du Nord - **p.22**
Fondation Harmonie Mutuelle - **p.23**
Fondation Macif - **p.24**
Fondation Reflets d'Opale - **p.25**
Fondation RTE pour les ruralités - **p.26**
Fondation Upcoop - **p.27**

LES FONDATIONS RÉGIONALES

Fondation Crédit Agricole Nord de France - **p.29**
Fondation du Dunkerquois Solidaire - **p.30**
Fondation Grand Hainaut - **p.31**
Fondation Jérôme Gayet - **p.32**
Fondation Toyota Valenciennes - **p.33**

LES FONDATIONS NATIONALES

Fondation AFNIC - **p.35**
Fondation Alpes Contrôles - **p.36**
Fondation Bel - **p.37**
Fondation Bouygues Telecom - **p.38**
Fondation BTP-Prévoyance Plus - **p.39**
Fondation Castorama - **p.40**
Fondation Ceetrus - **p.41**
Fondation Crédit Agricole Pays de France - **p.42**
Fondation Crédit Mutuel pour la lecture - **p.43**
Fondation Decathlon - **p.44**
Fondation du Sport Français - **p.45**
Fondation FIER - **p.46**
Fondation Free - **p.47**
Fondation Groupe Casino - **p.48**
Fondation Groupe EDF - **p.49**
Fondation Malakoff Humanis Handicap - **p.50**
Fondation Norsys - **p.51**
Fondation On Seniors' Side - **p.52**
Fondation Petits Frères des Pauvres - **p.53**
Fondation Pour le logement des défavorisés - **p.54**
Fondation RAJA-Danièle Marcovici - **p.55**
Fondation Ramsay Santé - **p.56**
Fondation Roquette pour la santé - **p.57**
Fondation SUEZ - **p.58**
Fondation VINCI pour la Cité - **p.59**





COMPRENDRE
& AGIR

1. Comprendre le mécénat

Le mécénat correspond à un don réalisé au profit d'une activité d'intérêt général. Il peut être effectué par une entreprise ou un particulier, et prendre différentes formes : un apport financier, un don en nature ou encore du mécénat de compétences. Les domaines concernés sont variés, tels que l'éducation, la santé, le social, la culture ou encore l'environnement...

CADRE JURIDIQUE

D'un point de vue juridique, le mécénat repose sur deux principes fondamentaux : l'intérêt général et l'absence de contrepartie directe pour le donateur. Selon l'arrêté du 6 janvier 1989, il se définit comme **« le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général »**.

Ce cadre a été renforcé par la loi du 1^{er} août 2003, dite « loi Aillagon », relative au mécénat, aux associations et aux fondations. Cette législation permet notamment aux particuliers de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 % du montant du don, et aux entreprises de 60 %, sous certaines conditions.

LA NOTION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

En France, afin d'être éligible au mécénat au regard du droit fiscal français, **le bénéficiaire et son projet doivent être d'intérêt général** et donc répondre à certains critères cumulatifs :

- avoir son siège social en France ;
- exercer son activité dans au moins un des domaines d'intérêt général (cadre philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel, la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises)
- avoir une activité non lucrative prépondérante ;
- avoir une gestion désintéressée ;
- ne pas agir au profit d'un cercle restreint de personnes.

Avant de s'engager dans une démarche de mécénat, il est important de vérifier l'éligibilité de la structure au regard de la fiscalité. Si un doute subsiste, faites une demande de rescrit fiscal.

DIFFÉRENTES FORMES DE MÉCÉNAT

Le mécénat se décline sous les trois formes suivantes :

- **mécénat financier** : don d'argent ;
- **mécénat en nature** : don ou mise à disposition d'un bien mobilier (marchandise, nourriture) ou immobilier (local) ;
- **mécénat de compétences** : mise à disposition de salarié-es sur leurs temps de travail (accompagnement de projets, appuis techniques...), du savoir-faire de l'entreprise, ou prestation de service.

À PROPOS DU MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Il s'agit pour une entreprise de mettre des salarié-es, sur leur temps de travail, à disposition d'un organisme d'intérêt général. Ce dispositif répond à des enjeux de besoins en compétences précises pour les associations, mais aussi d'implication des salarié-es d'entreprises.

Le temps et la fréquence du mécénat de compétences peuvent varier en fonction des besoins. Il peut s'agir d'une mission courte (une journée de solidarité) comme d'une mission plus longue, en fin de carrière par exemple, pour une durée de 3 ans maximum.

Le mécénat de compétences peut être réalisé sous deux formes, la prestation de services ou le prêt de main d'œuvre. Dans les deux cas, l'entreprise conserve ses obligations juridiques et fiscales, et le salarié ou la salariée reste dans les effectifs de l'entreprise. Ce dispositif est à différencier du bénévolat qui consiste pour une personne à donner de son temps personnel à une association.

L'ABSENCE DE CONTREPARTIE DIRECTE

Le mécénat consiste à faire **un don sans attendre de contrepartie en retour**. Certaines contreparties sont tolérées s'il existe une **disproportion marquée entre le montant du don et la valeur des contreparties**. Il est admis un rapport de 1 à 4, c'est-à-dire ne pas dépasser 25 % du montant du don. Sans cette disproportion marquée, les parties s'exposent à une requalification du mécénat en parrainage où l'entreprise qui parraine retire une contrepartie directe, perdant ainsi l'avantage fiscal.

DES RÉSEAUX DE RESSOURCES



Le Centre français des Fonds et Fondations (CFF) a pour vocation de regrouper toutes les fondations et fonds de dotations. Il crée du lien entre ces acteurs et produit de nombreuses ressources comme des guides pratiques ou des études autour de la philanthropie.

<https://www.centre-francais-fondations.org>



L'Association pour le Développement du Mécénat Industriel et Commercial (ADMICAL) est l'acteur de référence pour le mécénat d'entreprise. Elle représente les entreprises mécènes, elle informe les différents acteurs du mécénat (entreprises mécènes, structures ESS...) et anime ainsi un réseau d'échanges d'expériences.

<https://admical.org>

À l'heure où nous publions ce guide, les deux entités ont annoncé une fusion, qui sera effective en 2027.

LE MÉCÉNAT EN CHIFFRES

Dans son baromètre régional du mécénat d'entreprise de 2025, l'ADMICAL met en lumière :

LES RAISONS PRINCIPALES POUR LESQUELLES LES ENTREPRISES S'INVESTISSENT DANS LE MÉCÉNAT

- Incarner les valeurs de l'entreprise
- Renforcer son ancrage territorial
- Valoriser son image et sa réputation

LES CHIFFRES DANS LES HAUTS-DE-FRANCE (POUR 2023)

- 8 540 entreprises mécènes, soit 5,6 % des entreprises mécènes en France
- 128,7 millions d'euros de dons déclarés soit 4,5 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France
 - Don moyen de 14 961 €

2. Comprendre ce qu'est une fondation

DÉFINITION

La définition d'une fondation est donnée par l'article 18 de la loi du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat comme suit :

L'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif.

En 2024, on recensait 3 000 fondations et plus de 2 800 fonds de dotation en activité (selon le Baromètre 2025 de l'Observatoire Philanthropie & Société de la Fondation de France).

En Hauts-de-France, on recense 82 fondations et 152 fonds de dotation (source CFF, 2025).

DIFFÉRENTS STATUTS

Il existe 7 types de fondations scindées en deux groupes : **les généralistes et les sectorielles.**

Les premières, généralistes, peuvent œuvrer à toutes les causes considérées d'intérêt général. Les sectorielles sont limitées à un domaine spécifique de par leurs statuts. Il existe également, depuis 2008, une structure dont les modalités de création et de gouvernance sont simplifiées : le fonds de dotation.

LES FONDATIONS GÉNÉRALISTES

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE (FRUP)

Régie par la loi du 23 juillet 1987, la fondation reconnue d'utilité publique est un organisme privé qui a pour objet la poursuite d'une œuvre d'intérêt général. Pour être érigée, la fondation reconnue d'utilité publique requiert une dotation initiale de 1,5 million d'euros. La fondation dispose de la personnalité morale suite à sa création par décret en Conseil d'État. En termes de gouvernance, le conseil d'administration doit être composé de trois collèges obligatoires : le collège des fondateurs, minoritaire, le collège des pouvoirs publics et le collège d'experts, auxquels peuvent s'ajouter des collèges facultatifs. Les FRUP peuvent recevoir des contributions financières publiques et privées. Elles ont la capacité juridique d'être une fondation abritante après 3 ans d'existence, en adaptant leurs statuts.

FONDATION ABRITÉE

Régie par la loi du 4 juillet 1990, une fondation abritée, aussi appelée fondation sous égide, a pour spécificité d'exercer sa mission d'intérêt général sous l'égide d'une fondation existante, dite « fondation abritante ». Ainsi, la fondation abritée ne bénéficie pas d'une capacité juridique, ni d'un statut de personne morale. La fondation abritée et la fondation abritante sont liées par un contrat de droit privé entre leurs représentants. La fondation abritante joue un rôle important pour la fondation abritée : elle fixe ses missions, sa gouvernance et s'occupe de sa gestion administrative et financière. 60 % des fondations abritées sont à La Fondation de France.

FONDATION D'ENTREPRISE

Régie par la loi du 4 juillet 1990, la fondation d'entreprise peut être érigée par des sociétés civiles ou commerciales, des établissements publics industriels et commerciaux, des coopératives, des mutuelles ou institutions de prévoyance. Sa création est moins contraignante : il suffit d'une autorisation préfectorale, qui sera publiée au Journal Officiel. Ce type de fondation est créé pour une durée de 5 ans, reconductible pour une période de 3 ans minimum. Ses ressources proviennent essentiellement de fonds dédiés par l'entreprise, afin de financer un programme d'action pluriannuel, dont le montant minimum est de 150 000 € sur cinq ans. En termes de gouvernance, son conseil d'administration doit être composé de deux collèges obligatoires : un premier avec des représentants des entreprises fondatrices et du personnel, un second de personnes qualifiées extérieures.

LES FONDATIONS SECTORIELLES

LA FONDATION DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE

Elle a pour but de développer la recherche publique. Un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche doit nécessairement figurer parmi les fondateurs. Assimilée à la fondation reconnue d'utilité publique, la fondation de coopération scientifique peut abriter des fondations.

LA FONDATION UNIVERSITAIRE

Elle a pour objet la réalisation d'activités d'intérêt général et à but non lucratif conformes aux missions du service public de l'enseignement supérieur. Elle est créée à l'initiative d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, ou d'un pôle de recherche de l'enseignement supérieur, qui l'abrite. Les personnes publiques ne peuvent apporter plus de 50 % du montant de la dotation initiale.

LA FONDATION PARTENARIALE

Elle est créée par un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de l'enseignement supérieur. Elle s'apparente à une fondation d'entreprise dans son fonctionnement, mais peut avoir une durée illimitée. Elle peut faire appel à la générosité publique.

LA FONDATION HOSPITALIÈRE

Elle est fondée à l'initiative d'un ou plusieurs établissements publics de santé, et a pour fonction de mener des actions de recherche dans le domaine de la santé. Elle a un fonctionnement similaire à une fondation reconnue d'utilité publique.

LES MODES OPÉRATOIRES DES FONDATIONS

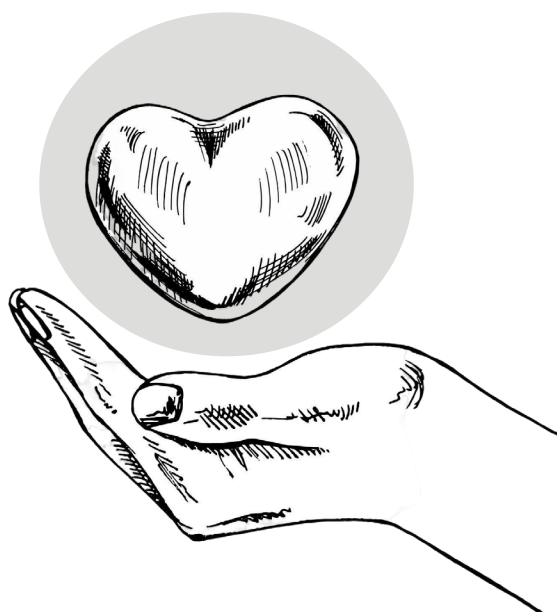
Elles peuvent agir selon deux modes opératoires :

Les fondations dites « distributives » financent des projets d'intérêt général portés par d'autres entités, comme des associations, par le biais d'aides financières. Parfois, elles assurent également une démarche d'accompagnement auprès des projets soutenus, à travers du mécénat de compétences, de la mise en réseau, de l'aide opérationnelle ou stratégique.

BON À SAVOIR

Ces deux modes opératoires ne sont pas incompatibles. En effet, une fondation peut financer des structures externes tout en menant à bien ses propres activités.

Les fondations dites « opératrices » réalisent directement leurs propres actions en faveur de l'intérêt général. Elles ont généralement une équipe salariée en charge de mettre en œuvre leurs activités.



LA FONDATION TERRITORIALE

La fondation territoriale n'a pas de définition légale, et donc pas de statut juridique propre mais elle est pourtant bien présente dans le paysage des fondations. Cela prouve qu'il y a une envie d'agir au service du territoire et un besoin d'œuvrer collectivement. C'est une adaptation à la française des « Community Foundations », apparues aux États-Unis en 1914, des organisations philanthropiques créées par des communautés d'habitants.

Le Centre français des Fonds et Fondations (CFF) en définit les contours ainsi : « *La fondation territoriale n'agit pas en faveur d'une cause mais sur tous les champs de l'intérêt général au sein d'un territoire, elle se place ainsi comme catalyseur pour rassembler les différents acteurs d'un territoire (entreprises, associations, collectivités locales, donateurs, citoyens, etc.) autour d'un intérêt commun : le développement de leur territoire.* »

En 2013, dans « Fondations territoriales pour une philanthropie de proximité » le CFF distinguait quatre caractéristiques principales : **un ancrage territorial, une capacité à intervenir sur toutes les causes d'intérêt général afin de répondre aux besoins du territoire, un engagement collectif et une capacité distributive.**

La première fondation territoriale a été créée dans les Hauts-de-France, et en a inspiré plusieurs ensuite. En effet, la Fondation de Lille a été créée en 1997, rassemblant la ville de Lille ainsi que des entreprises de la région. Le modèle a essaimé avec la Fondation du Dunkerquois Solidaire en 2016 issue d'un collectif d'entrepreneurs et de la Communauté Urbaine de Dunkerque. En 2018, la fondation territoriale des lumières est créée suite à un programme de la Fondation de France pour agir contre toute forme de précarité dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. En 2021, une vingtaine d'entreprises de la Côte d'Opale se réunissent pour former la Fondation Reflets d'Opale. Plus récemment, en 2025, c'est la Fondation Grand Hainaut qui voit le jour, portée à la base par un Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE).

LE FONDS DE DOTATION

En termes de capacité juridique et financière, le fonds de dotation se rapproche de la fondation. En effet, régi par la loi du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, le fonds de dotation se définit comme « *une personne morale de droit privé à but non lucratif qui reçoit et gère, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable* ». Comme les fondations, le fonds de dotation peut réaliser lui-même des missions d'intérêt général ou financer une autre structure à but non lucratif.

Le fonds de dotation se démarque des fondations par :

- la simplicité de sa constitution (déclaration en préfecture, publication au Journal Officiel, dotation initiale fixée à 15 000€ minimum) ;
- sa gouvernance plus souple, librement définie par ses statuts, à la seule condition qu'il y ait au moins trois membres (personnes physiques ou morales) ;
- son incapacité à recevoir des fonds publics.

Exemple de fonds de dotation :

Mutuale Solidarité a été créé par la mutuelle Mutuale pour défendre le droit à la santé pour tous et accompagner des projets qui contribuent à l'amélioration sociale et environnementale, l'entraide et la solidarité.



3. Solliciter une fondation

LES CONSEILS DE



Mécénat & Co est une agence de conseil et de formation spécialisée dans l'accompagnement des structures porteuses de projets à but non lucratif (associations, fondations, fonds de dotation, acteurs publics et parapublics...).

Avant de vous lancer dans la sollicitation d'une fondation pour votre structure, il est primordial de valider ces étapes essentielles :

LE PROJET, LE PUBLIC ET LES IMPACTS

Premièrement, disposez d'un **projet cadré avec un public précis** (enfants, jeunes, familles monoparentales...) et **des impacts définis**.

NB : Les impacts sont l'ensemble des changements de nature environnementale, économique ou sociale durables et imputables aux actions mises en place. C'est ce qui n'aurait pas pu se passer sans l'intermédiaire du projet : gain de confiance en soi, montée en compétences, autonomie, sortie de la pauvreté, réduction des émissions de CO2, etc.

LE BUDGET

Les fondations exigent un cadrage budgétaire précis des projets qu'elles souhaitent soutenir. **Un budget bien construit symbolise la robustesse de votre projet**. Assurez-vous de disposer d'un budget qui projette concrètement votre projet sur le terrain. Quelles sont les charges afférentes au projet ? Le projet bénéficie-t-il de subventions publiques ? De mécénat ? Génère-t-il des profits ?

Et surtout, **définissez le besoin de votre projet**. Avez-vous besoin d'un soutien financier, matériel ? De quelle nature et de quelle valeur ? D'un accompagnement stratégique et/ou opérationnel ?

LA BONNE FONDATION POUR MON PROJET ?

Une fois ces éléments déterminés, **vérifiez que la politique de financement de la fondation correspond bien à votre besoin**. Est-ce que votre projet intervient dans la bonne zone géographique ? Les thématiques de soutien de la fondation correspondent-elles à votre projet ? Est-ce que les modalités de soutien proposées sont utiles à votre structure et à votre projet ? Est-ce que le bénéfice perçu par la sollicitation de cette fondation reste nettement supérieur au coût d'investissement (temps humain, ingénierie, etc.) ?

Mieux vaut cibler quelques fondations bien choisies qu'un panel trop large, au risque de vous épuiser sans assurance de résultats concrets. Enfin, n'hésitez pas à contacter la fondation en amont afin de vous assurer que votre projet correspond à ses attentes.

3. Solliciter une fondation

PRÉSENTER SA STRUCTURE ET SON PROJET

Présenter votre structure et votre projet nécessite de définir collectivement qui vous êtes. Pour cela, **appuyez-vous sur votre projet associatif : déclinez les valeurs, la mission, la vision et l'expertise de votre structure**. Gardez à l'esprit que la personne que vous sollicitez ne vous connaît vraisemblablement pas et qu'elle a peu de temps pour vous lire : **soyez synthétique et pédagogue**.

De même, positionnez clairement la problématique à laquelle votre structure souhaite répondre : favoriser l'insertion des personnes précaires, accompagner vers l'autonomie les femmes victimes de violence, diffuser la lecture auprès des jeunes enfants et de leurs familles...

SE PLACER DU POINT DE VUE DES FUTURS MÉCÈNES

À ce stade, **il est important de préciser le profil de vos futurs lecteurs** : s'agit-il d'une fondation familiale ? D'un fonds de dotation ? Vous adressez-vous à des fondations d'entreprises nationales ? Si oui, quels sont leurs axes d'intervention et les modalités de soutien ? Comment les associations lauréates présentent-elles leurs projets ? **Ces indications vous permettront d'identifier les intérêts et préoccupations auxquels vous devrez répondre dans votre présentation**. N'hésitez pas à lier les éléments chiffrés concrets et des éléments d'illustration.

RÉALISER SA PLAQUETTE DE MÉCÉNAT

L'ensemble de ces éléments peut être illustré par une plaquette de mécénat, jointe à une réponse à un appel à projets ou à un e-mail de sollicitation. Une plaquette de mécénat est un outil stratégique et opérationnel de la recherche de partenaires. Elle nécessite :

- **d'être informative et précise** : vos financeurs ne sont pas nécessairement des experts de votre domaine d'intervention ;
- **de rassurer et d'apporter des éléments de légitimité et de réussite** : décrivez votre histoire, votre évolution, vos chiffres clés, les résultats attendus ;
- **d'être synthétique et d'incarner vos valeurs** : mettez en lumière vos bénéficiaires et l'adéquation entre l'ADN de votre projet et les valeurs du futur mécène.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Découvrez les mini-guides de Mécénat & Co pour réaliser votre démarche de mécénat sur le site :

<https://mecenatetco.fr/publications>

**MÉCÉNAT
& CO**

« Parce que nous savons que les porteurs de projet jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de notre société, nous œuvrons pour un monde où le secteur de l'ESS est reconnu à sa juste valeur. Nous vous accompagnons dans la définition, la mise en œuvre et le développement de votre modèle socio-économique et de votre démarche de mécénat. Nous travaillons avec et pour vous à la collecte de fonds et à l'hybridation de vos ressources. Avec simplicité, exigence et bonne humeur, nous abordons la question du mécénat et proposons des outils opérationnels adaptés. Nos accompagnements apportent ainsi un nouveau dynamisme dans le développement de vos projets, avec flexibilité et efficacité. »

4. Répondre à un appel à projets

QU'EST-CE QU'UN APPEL À PROJETS ?

Les **appels à projets (AAP)** sont des procédures de sélection conduisant à **l'attribution d'un financement**. Celles-ci s'illustrent à travers une « mise en concurrence d'opérateurs privés par des personnes publiques, essentiellement sur la base d'un document leur fixant des objectifs à atteindre, qui leur laisse l'initiative de leur contenu et de leur mise en œuvre ».

Les appels à projets peuvent être à l'initiative des **pouvoirs publics**, des **organismes institutionnels** mais également par des **financeurs privés** (notamment les fondations).

Porteurs de projet ou structures de l'ESS, les appels à projets vous permettent d'identifier si le financeur est susceptible de soutenir votre projet : le cadre de l'AAP pose **les conditions d'attribution de la subvention ou de la contribution financière**, la problématique à résoudre, la thématique d'intervention, ou encore le budget alloué à l'action à mener.

LA PLATEFORME «APPEL À PROJETS»

La **Maison Des Associations d'Amiens Métropole (MAAM)**, le **Mouvement Associatif Hauts-de-France (LMA)** et la **Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) des Hauts-de-France** animent collectivement une plateforme permettant de faciliter la recherche d'appels à projets des porteurs de projets et autres structures de l'Économie Sociale et Solidaire :

www.appelaprojets.org

Vous y trouverez différents appels à projets, appels à manifestation d'intérêts, concours ou encore dispositifs de mécénat au niveau de la région Hauts-de-France mais aussi au niveau national. Cette plateforme vous permet de rechercher un appel à projets selon certains critères.



cress
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Hauts-de-France

**APPEL
à PROJETS**



5. Se faire accompagner

Afin de démarrer les démarches de recherche de mécénat, vous pouvez vous faire accompagner.

LES STRUCTURES DE L'ACCOMPAGNEMENT

Il existe de nombreuses structures de l'accompagnement en Hauts-de-France qui proposent aux associations et aux structures de l'ESS des accompagnements gratuits, via des fonds d'ingénierie financés par les partenaires publics. Les dispositifs d'accompagnement ont des objectifs et des méthodes de travail différentes.

Cette diversité permet aux associations et structures de l'ESS de trouver la structure d'accompagnement qui maîtrisera sa problématique, éventuellement son secteur d'activité et aura une approche correspondant à ses besoins. Les structures d'accompagnement sont en lien et pourront également vous rediriger vers le ou les dispositifs les plus adaptés aux besoins.

LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA) DES HAUTS-DE-FRANCE



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
HAUTS-DE-FRANCE

Le DLA intervient auprès des structures employeuses de l'Économie Sociale et Solidaire afin de les aider à consolider et pérenniser leurs activités, tout en accompagnant leur développement.

Il permet de prendre du recul et travailler sur des enjeux clés de structuration tels que le modèle économique, la gouvernance, l'organisation interne, etc.

Il constitue également un levier important pour inscrire dans la durée l'appui des financeurs, en contribuant à la solidité et à la sécurisation des projets.

<https://dla-hdf.org/>

LE RÉSEAU GUID'ASSO



Guid'Asso
Hauts-de-France

Guid'Asso est un réseau de points d'information pour la vie associative, répartis sur l'ensemble du territoire et portés par une diversité d'acteurs: institutions, collectivités, associations.

Le réseau compte plus de 200 interlocuteurs-rices de proximité pour informer les associations, bénévoles et porteurs de projets de la région. Certaines structures proposent également des formations et des fiches pratiques. L'objectif est que chaque personne ayant des questions liées à la vie associative (gouvernance, gestion financière et comptable, méthodologie de projet, fonction employeur...) puisse trouver un interlocuteur près de chez elle en capacité de lui apporter une réponse ou de l'orienter vers une personne compétente.

<https://guidasso-hdf.org/>

LE RÉSEAU TREMLIN



Réseau
Tremplin
L'accompagnement
ESS en Hauts-de-France

Le Réseau Tremplin a été créé pour faciliter le parcours des porteurs d'initiatives et structures de l'ESS dans les Hauts-de-France.

Le Réseau rassemble plusieurs acteurs de l'accompagnement des projets ESS, généraliste ou thématiques, pour favoriser la création ou le développement de structures de l'ESS. Les membres du réseau accompagnent et conseillent les porteurs de projets de la création à la consolidation du projet ainsi que des structures créées depuis moins de 3 ans et souhaitant développer une nouvelle activité économique ou créer leur 1^{er} emploi.

<https://tremplin-hdf.org/>

FONDATIONS
MEMBRES DE
LA CRESS HDF

Fondation AÉSIO

[Fondation d'entreprise]

SANTÉ · SOCIAL · MÉDICO-SOCIAL

Présentation de la fondation

Créée en 2021 par AÉSIO mutuelle, la Fondation AÉSIO a pour mission d'agir pour la santé mentale des individus tout au long de la vie, quels que soient leur genre, leur âge, leur santé physique ou mentale, leur situation sociale, familiale ou professionnelle.

La Fondation soutient et accompagne de façon pluriannuelle des opérateurs qui agissent concrètement en faveur de la santé mentale, via des projets destinés aussi bien au grand public qu'aux professionnels de santé, aux patients ou aux aidants.

La Fondation développe avec ces structures une relation de collaboration inscrite dans la durée et œuvre pour le partage de connaissances et d'expériences au sein de sa communauté de partenaires.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Tout public, sans discrimination.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

National.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet pérenne, en cours de montage, d'expérimentation, en phase pilote, en phase de pérennisation ou d'essaimage.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- La pertinence et la qualité du projet, du calendrier proposé pour sa mise en œuvre ;
- la pertinence, la clarté et le degré de détail du plan de financement du projet ainsi que sa compatibilité avec les enveloppes financières disponibles ;
- l'inscription du projet dans une dynamique partenariale avec des acteurs locaux, régionaux ou nationaux susceptibles de consolider et compléter les réalisations du projet ;
- la pertinence du dispositif d'évaluation des réalisations et des bénéfices auprès du public cible
- Le potentiel d'essaimage du projet ;
- l'identification claire des bénéficiaires et leur estimation réaliste et pertinente ;
- le caractère novateur du projet.

CONTACTS

<https://fondation.aesio.fr>

fondation@aesio.fr



MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique,
Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

6 projets

BUDGET MOYEN :

de 100 000 € à 300 000 € par projet

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, fonctionnement,
pour un projet spécifique

Accompagnement

Suivi du projet, accompagnement à l'évaluation et à la mesure d'impact, échanges entre pairs, mise en réseau, vidéo promotionnelle.

Exemple de projet soutenu

Projet «Voix Tissées» : parcours renforcé en soutien psychologique pour les femmes victimes de violences de la Fédération Nationale des CIDFF.

Voix Tissées propose des **espaces d'écoute et de soutien psychosocial pour les femmes victimes de violences**. Le projet repose sur un parcours de reconstruction adapté à chaque femme, mêlant temps individuels et collectifs au sein d'un cadre pluridisciplinaire. Il s'appuie sur l'expertise des psychologues des 10 CIDFF dans lequel ce projet est déployé, pour offrir : des entretiens individuels, des groupes de parole, des ateliers collectifs variés.

Un comité national de suivi viendra capitaliser les pratiques et formuler des recommandations spécifiques pour renforcer l'accompagnement psychologique des femmes victimes de violences.

La Fondation AÉSIO soutient ce projet sur 3 ans depuis décembre 2025, à hauteur de 360 000 €.

Fondation Crédit Agricole Brie Picardie

[Fondation d'entreprise]

**SANTÉ, EMPLOI, ÉDUCATION, LOGEMENT,
CULTURE, SOLIDARITÉ, FRACTURE NUMÉRIQUE,
PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT, ANIMATION DU
TERRITOIRE, SPORT**

Présentation de la fondation

Créée fin 2020, la Fondation d'entreprise a pour vocation de **faire rayonner les valeurs de proximité, de solidarité, de responsabilité et d'utilité** portée par son mécène, le Crédit Agricole Brie Picardie. Convaincus des atouts du territoire et portés par ses valeurs, elle croit à la force des actions de proximité qui contribuent à sa vitalité et au bien-être de ses habitants.

Elle soutient ainsi des initiatives qui créent et préservent de l'activité, du lien et des services au plus près des populations. Elle oeuvre autour de 3 leviers d'engagement : **encourager les liens sociaux ; agir pour l'égalité des chances en accompagnant notamment les personnes fragiles ; protéger et mettre en valeur le territoire**. Elle propose un accompagnement à toutes les échelles, du projet de proximité aux ambitions territoriales.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Habitants de la Somme, de l'Oise et de la Seine-et-Marne notamment les personnes fragiles.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

Somme, Oise et Seine-et-Marne.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projets pérennes. Les demandes de 10 000€ ou plus devront uniquement concerner le lancement d'un nouveau projet ou l'essaimage ou changement d'échelle d'une action existante (extension géographique, accroissement du nombre de bénéficiaires...).

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Projet porté par des entités d'intérêt général, éligibles au mécénat, ayant plus d'1 an d'existence ;
- utile au plus grand nombre ;
- localisé sur notre territoire ;
- s'ancrant dans au moins l'un de nos 3 leviers d'engagement ;
- avec des objectifs précis et une durée définie ;
- incluant une part d'autofinancement et/ou un cofinancement.



S'ENGAGER EN FAVEUR DU MIEUX-VIVRE,
PARTOUT SUR LE TERRITOIRE

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique,
Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

Plus d'une centaine

BUDGET MOYEN :

Études des demandes à partir de 2000 €.
Entre 20 et 30 projets accompagnés avec un soutien supérieur à 10 000 €.

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, fonctionnement,
pour un projet spécifique

Accompagnement

Suivi du projet, mise en réseau.

Exemple de projet soutenu

Entreprendre pour Apprendre HDF (EPA)

Projet « La Mini Entreprise numérique et l'IA au service de l'orientation des jeunes, du territoire et de l'égalité des chances » : en reliant le monde éducatif et l'entreprise, l'association propose des programmes « Mini-Entreprises® », où **les jeunes participants, encadrés par des mentors issus du milieu professionnel, conçoivent et réalisent collectivement des projets entrepreneuriaux concrets**.

Avec le soutien de la Fondation, EPA accélère son déploiement dans la Somme et l'Oise, en proposant un nouveau programme adressé aux jeunes de 13 à 25 ans.

CONTACTS

<https://ca-briepicardie.com/la-fondation>

fondation.cabp@ca-briepicardie.fr

Fondation CREDIT COOPERATIF

[Fondation d'entreprise]

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Présentation de la fondation

La Fondation Crédit Coopératif accompagne les transformations de l'Économie Sociale et Solidaire au service d'une **transition écologique juste et solidaire** à travers 3 leviers :

- le renforcement du pouvoir d'agir collectif, en particulier des publics plus vulnérables aux transitions, via des méthodes issues de l'éducation populaire ;
- une relève générationnelle inclusive et innovante des forces vives de l'ESS (dirigeant·e-s, salarié·e-s, élu·e-s) ;
- le transfert opérationnel des connaissances et de la recherche en ESS aux acteurs de terrain.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Jeunes, personnes défavorisées, en grande précarité, en situation de handicap, personnes fragiles.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

National, régional et local.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Activité ponctuelle au travers des Prix de l'inspiration en ESS et soutien à des projets d'amorçage pour une transition juste.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- La structure relève de l'ESS ;
- le projet doit relever de l'intérêt général ;
- le siège social est en France ;
- la structure a au moins 1 an d'existence juridique.

CONTACTS

<https://fondation.credit-cooperatif.coop/>

fondation@credit-cooperatif.coop

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique,
Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

77 projets

BUDGET MOYEN :

Environ 3500 € pour les Prix de l'Inspiration en ESS, 15 000 € en moyenne pour les partenariats

TYPE DE DÉPENSES :

Pour un projet spécifique

Accompagnement

Suivi relationnel, intermédiation et visibilité, mise en réseau, communication, conseil.

Exemple de projet soutenu

Dunkerque Clean Up (Valoriser les déchets plastiques pour préserver le littoral dunkerquois)

Fondée en 2019, l'association Dunkerque Clean Up a pour mission de collecter les déchets du littoral et de sensibiliser le public à la cause environnementale. Le projet « Studio Payette » vise à transformer les déchets plastiques collectés sur le littoral en de nouveaux objets.

En impliquant les habitant·e-s, les écoles et les entreprises lors des ramassages, les bénévoles souhaitent sensibiliser à la pollution plastique et encourager l'économie circulaire.

Grâce à des machines spécifiques, les plastiques collectés sont triés, nettoyés et transformés au sein de leur atelier. Des ateliers participatifs et des collaborations avec des écoles, des entreprises et des artistes permettent de maximiser l'impact territorial.

Fondation Crédit Mutuel Nord Europe

[Fondation d'entreprise]

**CULTURE, FORMATION, SOLIDARITÉ,
ENVIRONNEMENT**

Présentation de la fondation

La Fondation Crédit Mutuel Nord Europe soutient le territoire et agit pour son développement à travers 4 leviers : **la culture** pour le plus grand nombre et pour un territoire qui rayonne, **la formation des jeunes** pour accompagner leurs talents, **la solidarité** pour un territoire plus juste et plus égalitaire ainsi que **l'environnement** pour accélérer la transition écologique.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Les habitant·es de notre territoire.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

Les Hauts-de-France, la Marne et les Ardennes.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet ponctuel d'envergure et pour un large public.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Public ciblé ;
- impact de la solution apportée ;
- pertinence du projet et de son budget prévisionnel ;
- pérennité de la solution apportée ;
- envergure de l'action ;
- capacité à associer d'autres partenaires ;
- capacité à évaluer l'impact du projet ;
- capacité partielle d'autofinancement de la structure.



MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

40 projets

BUDGET MOYEN :

Variable

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement

Accompagnement

Mécénat financier, et le cas échéant mécénat de compétences. Suivi du projet et échange de visibilité sur la durée de la convention.

Exemple de projet soutenu

La Fondation Crédit Mutuel Nord Europe accompagne l'innovation sur ses territoires et soutient le projet d'**espace-test agricole de Sources et Vallées** (Noyon - Oise) à hauteur de 50 000 €.

Avec une parcelle de 1,7 ha, l'espace-test permet aux porteurs de projets de **tester leurs activités maraîchères avec un accompagnement technique et entrepreneurial**.

L'objectif de ce projet est de développer des productions agricoles respectueuses de l'environnement et économes en eau. Le soutien apporté par la fondation financera les systèmes d'économie d'eau et d'irrigation.

CONTACTS

<https://www.creditmutuel.fr/fr/alliancefederale/fondation/la-fondation-credit-mutuel-nord-europe.html>

fondation@creditmutuel.fr

Fondation de France Région Nord

[Fondation reconnue d'utilité publique]

TRANSITION ÉCOLOGIQUE, NOUVELLES GÉNÉRATIONS, TERRITOIRES D'ENGAGEMENT, NUMÉRIQUE CITOYEN, DROITS ET DISCRIMINATIONS, SANTÉ GLOBALE, PRÉVENTION DES CRISES ET CATASTROPHES, CULTURE ET CRÉATION, LIEN SOCIAL

Présentation de la fondation

Depuis 50 ans, la **Fondation de France** encourage, accompagne et transforme les envies d'agir en actions utiles et efficaces pour construire un monde plus apaisé, solidaire et durable.

Elle a développé un savoir-faire unique, en s'appuyant sur les meilleurs experts, des centaines de bénévoles et des milliers d'acteurs de terrain, dans tous les domaines de l'intérêt général. Grâce à la générosité des donateurs et avec les 982 fondations qu'elle abrite, elle soutient chaque année plus de 12 300 initiatives prometteuses et innovantes, en France et à l'international.

Dans la Région Nord, **ce sont plus de 500 projets soutenus chaque année** et une équipe de 4 salariées et 15 bénévoles en proximité sur le territoire.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Tous publics.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Ardennes.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet pérenne, innovation, essaimage.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Projet d'intérêt général ;
- innovation sociale ;
- dimension multi-partenaire.

CONTACTS

www.fondationdefrance.org

nord@fdf.org

Fondation
de
France

Région Nord

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique,
Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

500 projets

BUDGET MOYEN :

25 000 €

TYPE DE DÉPENSES :

Fonctionnement

Accompagnement

Accompagnement méthodologique et suivi de projet.

Exemple de projet soutenu

Association ALEFPA

STAR (Service Temporaire d'Accueil et de Répit) est le nom d'un **dispositif innovant qui accueille des enfants et adolescents de 9 à 18 ans en situation de double vulnérabilité**, c'est-à-dire relevant à la fois de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et du médico-social (notification MDPH).

Ces jeunes sont souvent **en rupture de parcours** du fait de troubles sévères, d'un manque de solution adaptée ou d'exclusions répétées de dispositifs traditionnels. Constatant les difficultés rencontrées par ces jeunes, la Fondation de France a souhaité financer une initiative novatrice de l'ALEFPA dans le cadre du Fonds Droit de l'enfant.

Cette initiative intitulée **« Bien être et activités thérapeutiques pour les jeunes à vulnérabilités multiples »** combine espaces atypiques au sein de l'établissement et activités de bien-être favorisant l'apaisement, l'imagination et le bien-être corporel.

Fondation de Lille

[Fondation reconnue d'utilité publique]

CULTURE, ACTIONS SOCIALES, ACCÈS À L'ÉDUCATION ET L'INSERTION, ENVIRONNEMENT, ACTION HUMANITAIRE

Présentation de la fondation

Créée en 1997 à l'initiative de Pierre Mauroy, la Fondation de Lille est la plus ancienne fondation territoriale créée en France. **Elle intervient dans de nombreux domaines pour son territoire et agit en catalyseur pour les acteurs de la ville de Lille et des Hauts-de-France.**

Depuis 2008, elle abrite des fondations, territoriales ou non. Identifiée aux échelles nationale et internationale, la Fondation de Lille a impulsé la création d'une coalition d'experts de la philanthropie territoriale et anime depuis 2023 le premier réseau de fondations territoriales en France.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Étudiant-es en difficultés financières (universités, écoles, formations professionnelles) avec les « Bourses de l'Espoir », personnes en situation de précarité et/ou difficulté sociale via le fonds social, populations victimes de catastrophes humanitaires, tout public.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

Région Hauts-de-France.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projets pérennes ou ponctuels dans le cadre du Fonds Solidarité Climat et du Fonds Social ; expérimentation dans le cadre de l'abri des fondations territoriales.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Projets portés par des structures d'intérêt général à but non lucratif ;
- notion de territorialité ;
- travail en co-construction, en accord avec le 17^{ème} Objectif de Développement Durable ;
- pertinence et adaptation au contexte local.

CONTACTS

<https://www.fondationdelille.org>

contact@fondationdelille.org



MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

Entre 6 et 10 projets par an selon les actions annuelles

BUDGET MOYEN :

Entre 2 000 et 10 000 € selon le projet soutenu et le contexte

TYPE DE DÉPENSES :

Pour un projet spécifique

Accompagnement

Soutien financier et soutien aux frais d'ingénierie (temps passé à concevoir et mettre en œuvre les projets).

Exemple de projet soutenu

Le dispositif des Bourses de l'Espoir permet de coopérer avec des associations pour donner des coups de pouce financiers **à des personnes avec un projet d'étude résidant dans les Hauts-de-France depuis au moins trois ans.**

Chaque année, une cinquantaine d'étudiant-es se voient ainsi attribuer une aide financière de l'ordre de 1 500 à 2 000 €.

Des **associations locales ayant un projet dans la lutte contre l'illettrisme ou l'insertion des jeunes** peuvent également candidater pour obtenir des financements.

Fondation territoriale des lumières

[Abrutée par la Fondation de France]



LUTTE CONTRE TOUTE FORME DE PRÉCARITÉ

Présentation de la fondation

La fondation soutient des projets d'intérêt général visant à **lutter contre toute forme de précarité sur le territoire du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais**.

Elle soutient des projets répondant aux besoins des habitants et du territoire. Elle n'a pas vocation à soutenir des actions ponctuelles ou le fonctionnement d'une structure.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Tous publics.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet pérenne, essaimage, développement territorial.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Répondre à des besoins auxquels sont confrontés les habitants, notamment les plus vulnérables ;
- impliquer les habitants bénéficiaires du projet dans sa conception, sa mise en œuvre et son évaluation ;
- susciter de nouvelles solidarités entre habitants ;
- susciter de nouvelles coopérations entre acteurs locaux.

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

10 à 12 projets

BUDGET MOYEN :

9 000 €

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, pour un projet spécifique

Accompagnement

La fondation accompagne dans le cadre du mécénat financier et du mécénat de compétences les associations dans leurs différents besoins. Des mises en réseau et des orientations peuvent également se faire via d'autres fondations partenaires.

Exemple de projet soutenu

L'association ATIS (Association de Travail et Insertion Solidaire) à Trith-Saint-Léger a développé un **projet de reconditionnement d'ordinateur** dans le but de les offrir aux plus démunies.

Une fois équipées, les personnes ont pu suivre des formations mises en place par les associations et les CCAS. Un bel exemple de mutualisation, de coopération et de réponses aux besoins des plus démunis.

CONTACTS

<https://www.fondationterritorialedeslumières.org/>

fondationdeslumières@gmail.com

Fondation du Nord

[Abrutée par la Fondation de France]



INSERTION PROFESSIONNELLE, AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, ET INCLUSION DES PUBLICS FRAGILES, NOTAMMENT LES JEUNES

Présentation de la fondation

La Fondation du Nord est une fondation territoriale constituée autour d'un collectif public-privé. Elle accompagne **des projets œuvrant en matière de solidarités dans le Nord**.

Elle encourage la construction de **réponses innovantes aux problématiques propres au territoire du Nord, afin de favoriser l'inclusion sociale ou professionnelle de ses habitants-es**.

Composée d'une gouvernance public/privé, elle a été initiée en 2018 par le Département du Nord et réunit un collectif de 9 entreprises fondatrices (CGC, EDF Hauts-de-France, Lesaffre, Rabot Dutilleul, Ramery, Renault ElectriCity, Villogia et Vinci Construction), des partenaires projets (Dalkia, Enedis, Roquette, LA 4D), et des personnalités qualifiées et un Comité consultatif constitué de plusieurs experts institutionnels (CRESS, France Travail, CESER, Elus...).

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Personnes éloignées de l'emploi, personnes en perte d'autonomie (publics seniors ou en situation de handicap), personnes en situation de fragilité ou de grande précarité (notamment les jeunes, les femmes vulnérables...).

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

Département du Nord.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Activité pérenne et/ou reproductible (susceptible d'être transposée ou adaptée à d'autres contextes territoriaux).

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Pertinence du projet ;
- impact sur les bénéficiaires ;
- robustesse, modélisation et l'essaimage du projet ;
- caractère innovant.

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique,
Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

10 à 16 projets

BUDGET MOYEN :

19 500 €

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, fonctionnement

Accompagnement

Lien avec les porteurs de projet, bilan intermédiaire et final, participation aux temps forts du projet. Mise en réseau avec les entreprises de la fondation et avec les services du Département du Nord du champ de la solidarité, mécénat de compétences. Mise en lien entre les associations soutenues par la fondation.

Exemple de projets soutenus

Esca'Belle Emplois – « De la recyclerie à l'emploi durable » (Flandre, 15 000 €). Créer des emplois sur le secteur de Bailleul, habilité « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée », grâce au portage d'une entreprise à but d'emploi proposant l'animation et la gestion d'une recyclerie solidaire.

Handyn'Action – « L'auto-école adaptée » (Valenciennois, 30 000 €). Création d'une auto-école adaptée afin de permettre aux personnes fragilisées par la santé d'acquérir les compétences de conduite nécessaires pour devenir autonomes.

Pas à pas, l'enfant – « Promenons-nous dans nos histoires » (Avesnois, 11 800 €). Lutter contre la surexposition aux écrans des enfants de moins de 6 ans issus des quartiers prioritaires de la ville de Maubeuge en (ré)apprenant à raconter des histoires.

CONTACTS

<https://lafondationdunord.org>

contact@lafondationdunord.org

Fondation Harmonie Mutuelle

[Fondation d'entreprise]



SÉDENTARITÉ, LIEN SOCIAL, TRANSITION DE VIE

Présentation de la fondation

La fondation souhaite mieux identifier les leviers permettant ainsi au plus grand nombre d'**adopter, de conserver ou de restaurer des habitudes plus saines et de trouver les moyens de les ancrer dans leur quotidien.**

Elle a pour objectif de permettre à chacun de prendre conscience des conséquences de la sédentarité, et de créer un cadre favorable permettant d'adopter, à tout moment de la vie, des comportements plus bénéfiques pour sa santé.

Son action contribue à **explorer les freins psychologiques et sociaux liés à l'inactivité et expérimenter des solutions innovantes**, qui privilégient la mise en capacité de faire, le plaisir et l'envie de se mettre en mouvement.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Jeunes, enfants, adultes, personnes précaires, personnes en rupture, personnes malades, personnes en activité, retraités, personnes en situation de handicap.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

Régional, départemental et national.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

- Projet ponctuel via l'appel à projets (mécénat) ;
- projet de recherche (partenariat).

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Pertinence par rapport à la thématique de travail de la fondation ;
- utilité sociale pour l'ensemble de la société ;
- impact durable pour les bénéficiaires ;
- rapport coût/efficacité ;
- partenariat ESS et/ou recherche ;
- co-financements ;
- accessibilité pour les bénéficiaires ;
- valeur ajoutée aux connaissances.

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

13 projets en 2025 dans le cadre de l'appel à projets annuel, ainsi qu'un projet d'étude et jusqu'à 3 projets de recherche dans le cadre d'un prix de thèse

BUDGET MOYEN :

Variable

TYPE DE DÉPENSES :

Pour un projet spécifique

Accompagnement

Réunions de lancement avant le début des projets, réunions de suivis, appui et présence des élus locaux sur le terrain, suivi et mesure d'impact du projet, participation à des événements en lien avec le projet, visite et mise en avant au travers de communications.

Exemple de projet soutenu

La fondation a soutenu, dans le cadre de son appel à projets 2024, le projet « Cursus mobilité » porté par l'association Comme les Autres, en Île-de-France, à hauteur de 15 000 €.

Inscrit dans la thématique « Sédentarité et transitions de vie », ce projet accompagne **des personnes devenues handicapées moteur au cours de leur vie, en levant les freins à la mobilité, essentiels au retour à une vie sociale et professionnelle épanouie.**

Le dispositif repose sur un accompagnement personnalisé de 12 mois maximum, combinant ateliers collectifs et suivi individuel. Grâce au soutien de la fondation, 30 personnes ont pu bénéficier de l'accompagnement à la mobilité en Île-de-France.

CONTACTS

<https://www.harmonie-mutuelle.fr/marque/a-propos/fondation-entreprise-harmonie-mutuelle>

fondation@harmonie-mutuelle.fr

Fondation MACIF

[Fondation d'entreprise]

**ENVIRONNEMENT, SANTÉ, MOBILITÉ, HABITAT,
FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE. FACILITER
L'ÉMERGENCE DE SERVICES ESSENTIELS.**

Présentation de la fondation

La Fondation MACIF est une actrice de la transformation sociale. Elle catalyse les énergies citoyennes pour revitaliser les territoires.

Pour son quinquennat 2024-2028, elle accompagne la transition environnementale en partant des besoins des plus fragiles. Elle repère ainsi dans toutes les régions de France hexagonale des solutions innovantes à impact social ou environnemental et les soutient dans leur phase expérimentale aussi bien que dans leur changement d'échelle.

Initiatrice de coopérations territoriales, elle agit aux côtés des structures d'intérêt général pour permettre à chacun d'accéder aux services essentiels.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Personnes en situation de fragilité économique, physiologique ou sociale.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET
National et régional.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

- Projet pérenne ;
- essaimage ;
- coopération.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Accompagner collectivement une transition écologique juste et solidaire ;
- améliorer l'accès aux services essentiels dans les territoires vulnérables (mobilité, logement, faciliter l'émergence de services essentiels).



Fondation

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

150 au niveau national
dont 15 projets soutenus en Hauts-de-France

BUDGET MOYEN :

15 000 € en Hauts-de-France,
22 500€ au niveau National

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, fonctionnement,
pour un projet spécifique

Accompagnement

- Apport de conseil et assistance ;
- participation aux instances et comités de pilotage afin d'accompagner le suivi et l'évaluation du projet ;
- mise en relation avec d'autres partenaires ;
- echo des initiatives concrètes via la mobilisation des outils de communication de la fondation, voire du groupe Macif ;
- mise en relation auprès d'experts dans l'accompagnement stratégique.

Exemple de projet soutenu

Nœux Environnement est une association de protection de l'environnement située dans l'Artois, qui intervient dans la gestion des milieux naturels, dans l'éducation et la sensibilisation à l'environnement auprès de tous les publics.

La Fondation MACIF accompagne ce projet, autour de **la sensibilisation à la transition écologique juste et solidaire**, qui consiste à reconvertir la friche d'un ancien centre commercial à Nœux-les-Mines en un site démonstrateur des solutions des possibles.

Ce lieu accueille **un espace de formation, un incubateur de projets et une exploitation d'agriculture urbaine**. Ce site permet également de promouvoir l'alimentation durable, l'approvisionnement local, l'autoproduction, la biodiversité et l'utilisation responsable des ressources, mais également de favoriser l'emploi via l'insertion.

CONTACTS

<https://www.fondation-macif.org/>

<https://www.fondation-macif.org/demande-de-subvention>

Fondation Reflets d'Opale

[Abrutée par la Fondation de France]

**INCLUSION NUMÉRIQUE, ÉDUCATION ET
INSERTION, SAVOIR HABITER**

Présentation de la fondation

La Fondation Reflets d'Opale est une fondation territoriale créée en 2021, sous l'égide de la Fondation de France, par **des entreprises engagées de la Côte d'Opale**. Elle soutient **des projets d'intérêt général qui répondent concrètement aux besoins des habitants** et renforcent leur autonomie et pouvoir d'agir.

Ancrée dans son territoire, elle agit en proximité autour de trois priorités : **inclusion numérique, éducation et insertion, et qualité de l'habitat**. La fondation place la solidarité, la coopération locale et la transparence au cœur de son action.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Tout type de publics.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

Côte d'Opale.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

- Projet ponctuel ;
- essaimage.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Cofinancement ;
- construction du projet et sa structuration ;
- partenariat opérationnel.

CONTACTS

<https://www.refletsdopale.fr>

refletsdopale@gmail.com



MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

11 projets

BUDGET MOYEN :

10 000 €

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement,
pour un projet spécifique

Accompagnement

Suivi de projet et mise en réseau.

Exemple de projet soutenu

L'association SOLFA – Solidarité Femme Accueil porte le projet « Accueil de jour Joséphine », implanté à Dunkerque centre, au cœur du territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque.

Ce projet vise à **offrir un accueil inconditionnel, sécurisé et sans rendez vous aux femmes victimes de violences**, avec ou sans enfants, en leur proposant un espace de répit, des réponses aux besoins primaires et **un accompagnement global favorisant la sortie des violences et le pouvoir d'agir**. Inscrit dans la thématique « Encourager l'éducation et l'insertion », l'accueil de jour constitue un lieu ressource pour les bénéficiaires et les partenaires locaux.

Le projet bénéficie d'un financement de 10 000 € de la Fondation Reflets d'Opale, en complément d'un cofinancement de la Fondation du Dunkerquois Solidaire, permettant l'embauche d'une maîtresse de maison et un accompagnement au recrutement.

Fondation RTE pour les ruralités

[Abritée par la Fondation de France]



COHÉSION SOCIALE ET VITALISATION DES TERRITOIRES RURAUX : ACTION SOCIALE, CULTURE, ÉDUCATION, EMPLOI, HABITAT, INSERTION, ENVIRONNEMENT, SANTÉ.

Présentation de la fondation

La fondation accompagne **les projets associatifs qui valorisent les ressources du monde rural**, créent du lien social et territorial, favorisent la qualité de vie et le dynamisme des territoires ruraux.

Elle soutient des associations via des subventions souhaitant développer une activité, déployer une **action sociale et solidaire** en lien avec ses missions et propose aux associations soutenues des accompagnements extra-financiers.

La fondation participe également à des actions collectives avec des acteurs philanthropiques.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Habitant·es du territoire, publics en situation de précarité, de vulnérabilité (économique, sociale, psychologique) ou d'isolement, personnes en insertion, réinsertion ou éloignées de l'emploi, enfants, jeunes de moins de 30 ans, femmes victimes de violence ou de discrimination, personnes âgées de plus de 70 ans, personnes en situation de handicap.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET National.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet pérenne en phase d'émergence, de structuration, de consolidation ou de changement d'échelle.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Projet d'intérêt général porté par des associations, structures d'insertion, fonds de dotation et fondations ;
- implantation directe dans des communes rurales (catégories 7, 6 et 5 au sens de la Grille communale de densité en 7 niveaux de l'INSEE-Observatoire des territoires), projet issu de ce territoire et co-construit avec des acteurs locaux ;
- contribution à la cohésion sociale de son territoire (réduction des inégalités, insertion sociale et professionnelle, renforcement des liens intergénérationnels, ...) ;
- réponse à un besoin social ou contribution au dynamisme de l'économie du territoire ;
- implication du public concerné ;
- diversité des sources de financement.

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

40 projets

BUDGET MOYEN :

Entre 5 000€ et 50 000 €, maximum 30 % du budget total du projet.

Soutien en moyenne de 25 000 € par projet.

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, fonctionnement, pour un projet spécifique

Accompagnement

Suivi du projet grâce à un parrainage par un·e salarié·e RTE volontaire. Plusieurs accompagnements extra-financiers : coaching, accompagnement à la mesure d'impact, accompagnement à la stratégie de transition écologique. Ponctuellement du mécénat de compétences.

Exemple de projet soutenu

Vent des Forêts – « Espace pédagogique » (Meuse, Grand Est).

Le projet transforme un ancien apprentis en **lieu de médiation et de pratique artistique**, pensé comme un point d'ancrage pour relier artistes en résidence, habitants et publics éloignés, en complément du **parcours d'œuvres en forêt**.

Il couvre 6 communes rurales et soutient l'accès à la culture, le lien social et l'équité territoriale. Appui de la Fondation RTE pour les ruralités : 40 000 € , un programme de coaching (développement/communication) et un accompagnement à la mesure d'impact social.

CONTACTS

<https://fondation-rte.org/>

<https://fondation-rte.org/contact>

Fondation UPCOOP

[Fondation d'entreprise]

**ALIMENTATION, ÉDUCATION ET CULTURE,
SOLIDARITÉ ET LIEN SOCIAL**

Présentation de la fondation

La raison d'être de la Fondation Upcoop est d'**agir pour l'égalité des chances et l'autonomie des personnes vulnérables**, par l'accès à une alimentation de qualité, à l'éducation et la culture.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Intergénérationnel.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

National, toute région ou département en lien avec les territoires d'implantation du groupe Upcoop.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Association reconnue d'intérêt général, fondation.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Avoir au moins 2 ans d'ancienneté ;
- en lien avec les secteurs d'intervention : l'alimentation, l'éducation et la culture, la solidarité et le lien social, l'égalité des chances, l'action territoriale, l'impact social.

Ne seront pas éligibles, les projets événementiels ou basés uniquement sur la collecte et la distribution alimentaire.

CONTACTS

<https://fondation-upcoop.org/>

contact@fondation-upcoop.org



MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique,
Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

8 projets

BUDGET MOYEN :

15 000 €

TYPE DE DÉPENSES :

Fonctionnement,
pour un projet spécifique

Accompagnement

Évaluation, suivi du projet, mécénat de compétences, mise en réseau, communication et conseil.

Exemple de projet soutenu

La ferme des possibles à Stains (93)

Dans la continuité d'un projet mené depuis près de 10 ans, le lieu propose aux habitants de **nouvelles manières de se retrouver et de créer le partage autour des activités**.

Lieu de nature, de vie et de convivialité, **ce lieu solidaire prévient de l'isolement et propose l'accès à une alimentation saine** pour les habitants y compris les plus vulnérables.

C'est un espace ressource pour le développement de quartiers inclusifs.

FONDTATIONS
RÉGIONALES

Fondation Crédit Agricole Nord de France

Agir en Nord-Pas-de-Calais

[Fondation d'entreprise]



COHÉSION ET INCLUSION SOCIALE,
ÉGALITÉ DES CHANCES, INSERTION PAR
L'EMPLOI ET LA FORMATION, SAUVEGARDE
DU PATRIMOINE, SANTÉ ET BIEN VIEILLIR,
BIODIVERSITÉ, ALIMENTATION RESPONSABLE,
ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ISSUS DE MILIEUX
OU TERRITOIRES DÉFAVORISÉS

Présentation de la fondation

La Fondation Crédit Agricole Nord de France soutient, développe et **encourage par des aides financières des projets et initiatives d'intérêt général** relevant d'un ou plusieurs des domaines suivants : renforcer la cohésion et l'inclusion sociale, accompagner et valoriser le territoire, agir pour l'environnement et accompagner les jeunes issus de milieux ou de territoires défavorisés.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Personnes précaires, jeunes, seniors, adultes.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

Départements du Nord et du Pas-de-Calais.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projets pérennes, essaimage, fléchage sur l'investissement.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Projets d'intérêt général, innovants, répondant à un besoin non ou mal satisfait, pérennes (à visée durable), dont les effets sociaux sur les publics sont réels, ayant des retombées locales sur la vie économique, sociale ou culturelle, participant au rayonnement du territoire et à l'épanouissement des habitants.

CONTACTS

<https://fondation.ca-norddefrance.fr/>

fondation@ca-norddefrance.fr

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique,
Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

23 projets

BUDGET MOYEN :

29 000 €

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, pour un projet spécifique

Accompagnement

Accompagnement financier, suivi du projet, mise en réseau.

Exemple de projet soutenu

Afin d'œuvrer en faveur de l'égalité des accès et des chances, la fondation a soutenu **l'Institut des Jeunes Aveugles (IJA) de Lille**.

L'objectif est de permettre à l'établissement de proposer un **accompagnement de qualité en phase avec les innovations technologiques** (outils de compensation et équipements innovants de réalité augmentée), et aux jeunes déficients visuels de suivre une scolarité de manière autonome.

Le projet facilite également leur insertion sociale et professionnelle et accompagne l'entourage du déficient visuel dans la compréhension de son handicap. **Le soutien a permis une acquisition de matériels technologiques de pointe**, tels que des machines Perkins et des afficheurs braille, simulateurs de réalité augmentée destinés à sensibiliser l'entourage au handicap visuel. 207 enfants, adolescents et jeunes adultes ont pu être accompagnés au sein de l'IJA.

Fondation du Dunkerquois Solidaire

[Abrutée par la Fondation de France]

**LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS, LES
DISCRIMINATIONS ET LA PAUVRETÉ, SOLIDARITÉ
TERRITORIALE, INNOVATION SOCIALE, CULTURE
ET ÉDUCATION POPULAIRE, DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET JEUNESSE**

Présentation de la fondation

La Fondation du Dunkerquois Solidaire a été créée en novembre 2016 par des personnalités issues du monde associatif et économique, et par la Communauté Urbaine de Dunkerque afin d'**agir en faveur de l'égalité des chances sur le territoire dunkerquois**.

Elle collecte des dons auprès d'entreprises, d'habitants ou grâce à l'organisation d'initiatives solidaires et les redistribue à des associations porteuses de projets d'intérêt général. Pour cela, elle a lancé **2 appels à projets : Dunkerquois Solidaire pour l'Emploi et Dunkerquois Solidaire pour la Jeunesse**.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Personnes éloignées du marché du travail recrutées par les associations soutenues et jeunes du territoire.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

Agglomération Dunkerquoise.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet pérenne en phase d'expérimentation, de développement ou d'essaimage.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Projet d'utilité sociale répondant à un besoin non ou mal satisfait ;
- projet ayant un impact vis-à-vis des bénéficiaires accompagnés et du territoire ;
- association ayant un ancrage territorial et projet complémentaire par rapport à l'existant ;
- capacité à pérenniser le projet à l'issue du financement de la fondation.

CONTACTS

<https://www.dunkerquois-solidaire.org/>

geraldine.ducrocq@tud.fr



MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

4 projets

BUDGET MOYEN :

En moyenne 20 000 € par an pendant 3 ans

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, fonctionnement,
pour un projet spécifique

Accompagnement

- Parrainage du projet par une entreprise partenaire de la fondation ;
- suivi durant 3 ans avec un bilan à 6 mois et des bilans annuels ;
- mise en réseau avec les associations et entreprises partenaires ;
- communication et valorisation de l'association et du projet ;
- mécénat de compétences et en nature selon les besoins.

Exemple de projets soutenus

Dunkerquois Solidaire pour la Jeunesse : la fondation soutient durant 3 ans le déploiement sur le dunkerquois des **ateliers « Coup de Pouce » portés par La Cravate Solidaire**. Les ateliers permettent aux jeunes de **renforcer leur confiance en eux** et d'acquérir toutes les clés pour réussir leur entretien avec un conseil en image (choix d'une tenue adaptée à leur projet professionnel), un coaching RH (comprendre le déroulement de l'entretien et savoir se présenter) et un shooting photo (obtenir une photo professionnelle et être fier-e de son image).

Dunkerquois Solidaire pour l'Emploi : la fondation soutient le développement de «Comme à la maison», un **restaurant participatif et solidaire** à prix libre porté par La Petite Pierre, en finançant un poste de cuisinier. Ce projet permet de **favoriser le lien social, de lutter contre l'isolement et un accès digne à une alimentation de qualité**.

Fondation Grand Hainaut

[Abritée par la Fondation de France]



Fondation
Grand Hainaut

**JEUNESSE ET ÉDUCATION, SANTÉ, TRANSITION
ÉCOLOGIQUE, LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS,
PROJETS D'INITIATIVES SOLIDAIRES**

Présentation de la fondation

Issue d'une dynamique territoriale portée par l'émergence de projets solidaires et engagés, la Fondation Grand Hainaut s'inscrit dans **une vision d'avenir plus solidaire, plus durable et plus juste**. Elle fédère les forces locales (citoyen·nes, associations, entreprises et collectivités) autour d'une ambition commune : **porter les projets qui font battre le cœur du Grand Hainaut**.

Chaque jour, elle œuvre avec conviction pour faire émerger des **initiatives d'utilité sociale, utiles à tous** et ancrées dans les besoins réels du territoire. La fondation soutient des initiatives collectives et d'intérêt général, portées par des associations du territoire. Elle agit concrètement pour **réduire les inégalités, renforcer le lien social et améliorer la qualité de vie locale**.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Jeunes, seniors, personnes en situation de handicap, l'accompagnement des publics vulnérables et des personnes victimes de discriminations.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

Arrondissements de Cambrai, Valenciennes et d'Avesnes-sur-Helpe dans le département du Nord.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projets collectifs et d'intérêt général.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Localisation de la structure et du projet sur le Grand Hainaut ;
- utilité sociale ;
- gouvernance démocratique ;
- aspect collectif et valeurs ESS ;
- modèle socio-économique.

CONTACTS

www.fondationgrandhainaut.org

fondationgrandhainaut@gmail.com

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

Environ 10 projets

BUDGET MOYEN :

Entre 5 000 € et 7 000 €

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, fonctionnement

Accompagnement

Parrainage, marrainage, mise en réseau, suivi du projet. Conseils lors de « pitch projets », espace de présentation de projet aux acteurs de l'ESS avant la présentation devant le comité exécutif de la fondation.

Exemples de projets soutenus

AJR (Arrondissement de Cambrai)

Le projet vise à améliorer l'accès des jeunes aux activités éducatives en milieu rural grâce à un véhicule plus sûr et à développer les navettes solidaires pour les habitants des communes rurales, en renforçant lien social et égalité d'accès aux services. Soutien de 5 000 €.

Régénère (Arrondissement de Valenciennes)

L'association promeut la santé en entreprise en accompagnant la prévention, le dépistage, le maintien en emploi et la réintégration des collaborateurs atteints de maladies chroniques, dans une démarche d'entreprise régénérative et durable. Soutien de 9 500 €.

Centre Social de la Fraternité (Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe)

La Coopérative Jeunesse de Services (CJS) permet à des jeunes en décrochage scolaire ou éloignés de l'emploi, âgés de 16 à 22 ans, de créer leur propre entreprise. Les jeunes sont responsables de la gestion de la coopérative, de la prise de décisions à la réalisation des services. La CJS permet d'acquérir des compétences pratiques telles que la gestion, le marketing, le travail en équipe et la communication. Un animateur et un encadrant technique accompagnent les jeunes. Soutien de 7 200 €.

Fondation Jérôme Gayet

[Abritée par la la Fondation Entreprendre]



TOUS SECTEURS

Présentation de la fondation

La Fondation Jérôme Gayet souhaite **permettre aux personnes éloignées de l'emploi de retrouver une employabilité durable.**

Pour ce faire, la fondation soutient des projets d'entrepreneurs sociaux en phase de démarrage, et propose un **accompagnement de 18 mois** incluant : mentorat personnalisé, accès à un collectif d'experts, et un soutien financier.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Personnes éloignées de l'emploi.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

Région Hauts-de-France et Ile-de-France.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Ponctuel au démarrage du projet : 18 mois d'accompagnement en mentorat.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- La structure juridique du projet doit avoir moins d'un an d'existence au 1^{er} janvier précédant la candidature ;
- le projet doit avoir un caractère innovant ;
- le porteur de projet doit avoir pour objectif principal de favoriser la réinsertion dans la société des bénéficiaires de son entreprise. Il a donc un double objectif : faire en sorte que son produit ou service réponde à un besoin du marché, mais aussi que son entreprise permette à des personnes éloignées du travail de retrouver une employabilité durable.

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

4 projets

BUDGET MOYEN :

10 000 €

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, fonctionnement

Accompagnement

Mise en réseau, communication, expertises et mécénat de compétences. Conseils en gouvernance, management.

Exemple de projet soutenu

ReCycle-Moi à Roubaix a pour vocation de **réemployer le maximum de vélos et de créer des emplois pour des personnes en difficulté.**

Récupérer, réparer, réemployer, recycler sont les 4 mots qui caractérisent ReCycle-Moi. Cela représente déjà **plus de 3 700 vélos collectés, 15 personnes formées et plus de 1 600 vélos réemployés.**

Accompagnement de 18 mois, avec deux mentors.

CONTACTS

<https://www.jeromegayet.org>

contact@jeromegayet.org

Fondation Toyota Valenciennes

[Abritée par la la Fondation de Lille]

ENVIRONNEMENT, SÉCURITÉ ROUTIÈRE,
ACCÈS À L'EMPLOI

Présentation de la fondation

La Fondation Toyota Valenciennes, depuis sa création en 2016, a pour but principal de mettre en œuvre ou de soutenir **des actions citoyennes d'intérêt général dans les domaines de l'environnement, la sécurité routière et l'accès à l'emploi** dans la région Hauts-de-France et en France métropolitaine.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Jeunes, personnes en recherche d'emploi.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

Région Hauts-de-France et en France hexagonale.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet pérenne, projet ponctuel.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Initiatives locales qui incarnent les valeurs de notre entreprise et qui répondent aux besoins de notre territoire ;
- action dans les secteurs d'intervention : environnement, accès à l'emploi et sécurité routière.

Les actions doivent répondre à des conditions d'attribution définies par un comité de validation.

Accompagnement

Le suivi de projet fait partie intégrante de notre accompagnement avec les membres de notre comité de sélection.

CONTACTS

<https://www.toyota.fr/production-valenciennes/notre-fondation>

fondation@toyotafr.com



MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

16 projets

BUDGET MOYEN :

3 000 €

TYPE DE DÉPENSES :

Pour un projet spécifique

Exemple de projet soutenu

La Fondation Toyota soutient la **Glorieuse Récupérathèque à Valenciennes**, un magasin collaboratif qui récupère les matériaux et les produits provenant d'entreprises locales, pour les mettre à disposition du grand public. Véritable quincaillerie, le site a développé sa propre monnaie d'échange.

En plus de son activité commerciale, l'association propose des ateliers ouverts à tous, pour **réparer ou construire des meubles et objets**. Ce projet présente plusieurs avantages : rendre accessible du matériel et des matériaux inutilisés au grand public, **susciter les rencontres et les échanges** autour d'un projet commun, mais aussi sensibiliser le public aux **enjeux environnementaux et au réemploi**.

Une initiative sociale et solidaire qu'a soutenu la Fondation Toyota Valenciennes à hauteur de 2500 € afin de proposer de nouveaux ateliers et de sensibiliser le grand public au réemploi de matériaux recyclés.

FONDATIONS
NATIONALES

Fondation AFNIC

pour la Solidarité Numérique

[Abrutée par la Fondation de France]

CULTURE, CITOYENNETÉ, FORMATION,
ÉDUCATION, TRANSFORMATION TERRITORIALE,
MÉDIATION NUMÉRIQUE, INSERTION
PROFESSIONNELLE, SANTÉ, HANDICAP

Présentation de la fondation

La Fondation AFNIC agit pour un internet plus inclusif, sécurisé et innovant, en **soutenant des projets d'intérêt général liés au numérique**.

Elle finance des initiatives dans l'éducation, la recherche, la protection des données et l'accès au numérique pour tous.

Engagée pour un numérique responsable, elle vise à **réduire les fractures numériques et à promouvoir une culture digitale citoyenne**.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Personnes vulnérables, précaires et fragiles.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

National (DROM-COM inclus).

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet structurant, pérenne mais également des ateliers.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Apporter des solutions innovantes aux personnes fragiles et précaires dans les domaines du logement, de l'éducation, de l'insertion, du handicap, de la prévention et de la santé ;
- contribuer à la prise en compte des enjeux environnementaux pour une société plus inclusive ;
- accompagner la transformation numérique des professionnel·les du secteur de l'intérêt général œuvrant pour les publics vulnérables grâce à des modalités de travail innovantes ;
- permettre aux usagers d'effectuer des choix éclairés sur l'impact de leurs actions, ou de sauvegarde des environnements ;
- changer d'échelle, essayer des projets d'intérêt général sur de nouveaux territoires, de nouveaux publics vulnérables ou avec de nouveaux partenaires ;
- ateliers numériques selon 3 axes définis chaque année.

FONDATION
afnic
pour la solidarité numérique

Abrutée par
Fondation
de
France

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

97 projets

BUDGET MOYEN :

Appel à projets 1 : moyenne de 25 000 € ;
Appel à projets 2 (ateliers numériques) : montant
moyen de 8000 €

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, fonctionnement

Accompagnement

Un soutien financier et le cas échéant, du suivi, de l'accompagnement comme de la formation ou l'accès à des services spécifiques.

Exemples de projets soutenus

Soutien en 2024 du Centre social les 4 saisons à Armentières pour des **ateliers de programmation**. Le projet vise à intervenir dans 3 écoles auprès d'élèves de CM1 et CM2 pour les initier à la programmation avec le logiciel libre SCRATCH.

Soutien en 2024 du Centre Social et Culturel de l'Arbrisseau à Lille. Le projet vise à réaménager et équiper une salle du Pôle Ressources Jeunesse pour en faire un **espace numérique animé, accessible aux jeunes et aux familles** adhérentes du centre social et culturel de l'Arbrisseau situé en QPV, ainsi qu'aux partenaires.

CONTACTS

<https://www.fondation-afnic.fr>

suivi@fondation-afnic.fr

Fondation ALPES CONTRÔLES

[Fondation d'entreprise]

**ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE BIOLOGIQUE,
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.**

Présentation de la fondation

La Fondation Alpes Contrôles soutient des structures à but non lucratif qui agissent en France hexagonale **en faveur de l'environnement, l'agriculture biologique ou la transition énergétique.**

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Tout public.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

France hexagonale.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Tout type de projet.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- La capacité d'essaimer le projet ;
- une approche collective entre acteurs de l'intérêt général pour répondre à la problématique identifiée ;
- les moyens mis en œuvre pour suivre l'évolution du projet et/ou la réalisation d'une mesure d'impact ;
- la demande de dotation ne doit pas excéder 60 % du montant global du projet.

CONTACTS

<https://fondation.alpes-contrôles.fr>

fondation@alpes-contrôles.fr

ALPES CONTRÔLES

Fondation

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique
Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

15 projets

BUDGET MOYEN :

Moyenne de 12 000 € par projet et par an

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, fonctionnement,
pour un projet spécifique

Accompagnement

Suivi de projet, mécénat de compétences, mécénat en nature, conseils sur les relations mécènes et associations.

Exemple de projet soutenu

Depuis janvier 2025, l'association Vrac Pau Béarn a lancé trois groupements d'achats solidaires dans deux quartiers prioritaires de Pau (Ousse des Bois et Saragosse) et sur le campus universitaire de l'UPPA.

Ces dispositifs permettent aux habitants et étudiants ayant des ressources limitées d'**accéder à des produits bios et locaux à prix coûtant, favorisant ainsi les circuits courts, une juste rémunération des producteurs et un mode de consommation plus respectueux de l'environnement.** L'association souhaite développer un 4^e point de distribution à Billère.

Fondation BEL

[Fondation d'entreprise]

AGRICULTURE, ALIMENTATION, DÉVELOPPEMENT
LOCAL, SOLIDARITÉ, HUMANITAIRE

Présentation de la fondation

La fondation d'entreprise Bel soutient depuis 2008 des associations qui améliorent l'alimentation des enfants les plus fragiles à travers le monde.

À l'international, elle se concentre sur l'amélioration de l'alimentation scolaire. En France, la fondation soutient le secteur associatif pour combattre la précarité alimentaire.

Depuis 2021, elle organise avec le groupe les « Days for Good » des journées de solidarité permettant aux équipes de s'engager pendant une journée sur leur temps de travail, auprès d'une association.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Enfants âgés de 0 à 18 ans.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

Local, régional, national ou international.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet pérenne.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Pour l'appel à projets Précarité alimentaire & Petite Enfance, en France :

- Le projet est lié aux enfants les plus fragiles ;
- le projet doit favoriser l'accès à l'alimentation des enfants ou contribuer à leur éducation alimentaire ;
- le soutien concerne la réalisation d'une initiative, et non le financement des activités courantes ;
- le projet s'inscrit dans la durée et a vocation à être pérenne ;
- le projet est basé en France, échelle locale ou nationale.



Fondation

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

25 projets

BUDGET MOYEN :

15 000 €

TYPE DE DÉPENSES :

Pour un projet spécifique

Accompagnement

Tout au long du projet, l'association et la fondation échangent afin d'évaluer ou adapter le projet. Si cela est possible, l'équipe de la fondation se rend sur le terrain pour visiter le projet. En fonction des besoins de l'association, chaque partenariat peut bénéficier de mise en relation, de mise en avant du projet ou des compétences de collaborateurs.

Exemple de projet soutenu

Depuis 2012, la Fondation Bel a apporté à plusieurs reprises son **soutien à l'association l'île aux enfants**, afin de contribuer au développement d'une école, située au sein d'un bidonville de la capitale malgache. L'école associative créée en 2011 accueillait au début 56 élèves. Aujourd'hui, plus de 300 élèves, de la maternelle au secondaire, sont inscrits au sein de l'école.

Dernièrement, l'association a sollicité la fondation pour **équiper sa cuisine professionnelle à destination de ses élèves en CAP** cuisine et pâtisserie et également pour installer de l'aquaponie et un potager afin de diversifier les repas distribués à la cantine. La fondation a fait le lien avec le groupe Bel pour **faire bénéficier l'association de l'arrondi sur salaire**, lui permettant d'améliorer les repas des enfants qu'elle héberge au sein de son foyer.

CONTACTS

<https://www.groupe-bel.com/notre-aventure/fondation/>

contact@fondation-bel.org

GÉNÉRALISTE

Présentation de la fondation

La fondation se donne pour mission de **faire du bénévolat une énergie collective au service du lien social**. Elle a créé Incub'Asso, un incubateur d'associations destiné aux jeunes structures innovantes de l'engagement et de la mobilisation, pour leur permettre de se développer.

La fondation apporte son soutien à deux partenaires stratégiques : Benenova, qui lève les freins à l'engagement bénévole, et l'Association Petits Princes, qui réalise les rêves d'enfants gravement malades.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Tous les publics.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

National.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Action pérenne, action ponctuelle, essaimage, expérimentation.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Dans le cadre d'Incub'Asso, ce sont des associations de moins de 3 ans, s'appuyant sur la mobilisation bénévole, qui sont soutenues.

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

Entre 10 et 15 projets soutenus chaque année dans le cadre d'Incub'Asso et 2 hors appel à projet

BUDGET MOYEN :

Jusqu'à 20 000 € dans le cadre d'Incub'Asso

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, fonctionnement, pour un projet spécifique

Accompagnement

Soutien financier, soutien matériel, mécénat de compétences, accompagnement stratégique.

Exemple de projet soutenu

StudHelp est une association nationale qui **lutte contre la précarité alimentaire étudiante en mettant en relation étudiants et particuliers**. Public ciblé : étudiants de 18 à 35 ans en situation de précarité.

Dans le cadre d'Incub'Asso, la fondation a apporté un soutien financier ainsi qu'extra-financier avec un collaborateur mentor et des partenaires experts sur des sujets essentiels au développement des associations : RH, juridique, recherche de financements.

CONTACTS

<https://www.corporate.bouyguestelecom.fr/nos-engagements/la-fondation-bouygues-telecom/fondation@bouyguestelecom.fr>

Fondation BTP-Prévoyance Plus

[Abrutée par la Fondation de France]



VALORISATION DES MÉTIERS DU BTP, DU BIEN VIVRE ET DU LOGEMENT

Présentation de la fondation

Créée par les partenaires sociaux du BTP, la Fondation BTP-PRÉVOYANCE PLUS soutient **l'innovation sociale dans le Bâtiment et les Travaux publics**. Cette structure du groupe PRO BTP, finance des actions qui profitent aux jeunes, aux salarié-es et aux retraité-es de ce secteur.

Le credo de la fondation, depuis son origine, est l'innovation en faveur des publics du BTP, un enjeu social que le groupe PRO BTP porte historiquement. Les projets soutenus, par leur diversité et leur complémentarité, trouvent leur place au cœur de dispositifs sociaux traditionnels.

La fondation promeut de **réelles alternatives sur tous les territoires**, en finançant des initiatives très prometteuses qui n'existent pas ailleurs.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Tous publics issus du secteur du BTP.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

France.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Tout type de projets dont les bénéficiaires sont issus du BTP.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Être innovant, social, original et répond à un besoin réel ;
- favoriser l'autonomie du ou des bénéficiaires ;
- privilégier l'aide aux jeunes ;
- favoriser l'emploi ;
- avoir une dimension solidaire ;
- être fait pour durer.

CONTACTS

<https://www.fondationbtpplus.fr/>

o.braun@fondationbtpplus.fr

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique
Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

50 projets

BUDGET MOYEN :

Entre 5 000 et 50 000 €

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, pour un projet spécifique

Accompagnement

Suivi des projets, mise en réseau.

Exemple de projet soutenu

Réseau Etincelle Emploi+ BTP : Remobilisation de **jeunes décrocheurs autour d'un projet professionnel**.

Le Réseau Etincelle développe des parcours de formation et de remobilisation destinés aux jeunes dits « décrocheurs », âgés de 18 à 25 ans. Ces parcours sont organisés au sein même d'entreprises partenaires, notamment issues du secteur du BTP, et animés par un binôme de formateurs labellisés.

Grâce à une **approche pédagogique innovante**, le Réseau Etincelle a pour mission de remobiliser des jeunes en rupture avec l'école, de favoriser leur insertion socio professionnelle et de contribuer au rapprochement entre le monde de la jeunesse et celui de l'entreprise.

La subvention octroyée a permis de soutenir le pilotage, le soutien aux activités territoriales, l'animation et les frais pédagogiques liés aux formations.

Fondation Castorama

[Abrutée par la Fondation de France]

MAL-LOGEMENT

Présentation de la fondation

La Fondation Castorama soutient les associations qui œuvrent au quotidien pour **offrir aux plus démunis un logement décent** et parfois un logement tout court. Aux côtés de partenaires reconnus, comme la Fondation pour le Logement ou les Compagnons bâtisseurs, **elle accompagne également les projets de chantiers solidaires** ou de dons de produits, portés par l'entreprise.

Soutenus par la force du collectif, la fondation Castorama et les 11 000 collègues de l'entreprise s'unissent pour aider toujours plus de personnes à améliorer leur logement.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Jeunes, seniors, personnes en situation de handicap ou de précarité.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

France hexagonale.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

2 partenariats et un appel à projets par an.

CRITÈRES DE SÉLECTION

L'action doit être en phase avec l'engagement de la fondation :

- lutter contre le mal-logement, la précarité et rendre le logement et l'amélioration du logement accessible à tous ;
- transmettre des savoir-faire en bricolage, aménagement et rénovation pour donner les moyens à chacun d'améliorer son logement.

Les personnes accompagnées sont des personnes en situation de vulnérabilité ou qui vivent dans la précarité.

Le projet doit être en France hexagonale.

CONTACTS

<https://www.fondationcastorama.com/>

fondation.castorama@castorama.fr



Abrutée par la
Fondation de France

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

15 projets

BUDGET MOYEN :

Variable

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, fonctionnement,
pour un projet spécifique

Accompagnement

Communication sur le projet, mise en contact avec le magasin Castorama de proximité, suivi et bilan de projet.

Exemple de projet soutenu

COHABILIS – Cohabitation intergénérationnelle (Nord et Lille métropole)

Le projet développe une offre d'habitat partagé entre seniors et jeunes pour **lutter contre l'isolement des personnes âgées** et les difficultés d'accès au logement des moins de 30 ans. L'objectif est de proposer une cohabitation solidaire et encadrée, offrant aux seniors présence et lien social, et aux jeunes un logement abordable et sécurisé.

Le programme accompagne 110 binômes senior/jeune, constitués selon les affinités et besoins de chacun, dans un cadre non professionnel qui vient compléter les services existants. Les bénéfices sont multiples : réduction de l'isolement, sécurité et cadre de vie stimulant pour les seniors ; logement accessible et **expérience humaine enrichissante pour les jeunes** ; modèle d'habitat solidaire pour le territoire. Le financement demandé couvre principalement les coûts de fonctionnement : sélection et mise en relation, accompagnement des binômes, suivi social et ingénierie du dispositif.

Fondation Ceetrus

[Abritée par la Fondation de France]

**ENTREPRENEURIAT SOCIAL, RÉGÉNÉRATION DU
VIVANT (ENVIRONNEMENT OU LIEN SOCIAL) DANS
LES TERRITOIRES EN FRANCE**

Présentation de la fondation

La Fondation Ceetrus soutient des initiatives entrepreneuriales à visée régénérative au service de l'immobilier, de l'environnement et du lien social. **Elle accompagne les acteurs qui placent le vivant au cœur de leurs actions**, favorisent la vitalité des territoires et renforcent **la résilience des écosystèmes sociaux et écologiques**.

Présente en France hexagonale, elle agit prioritairement sur les territoires d'implantation de la foncière Ceetrus et contribue à faire émerger des projets qui redonnent vie aux ressources naturelles, humaines et sociales. Convaincue que la transformation passe par des modèles économiques solides, **la fondation promeut l'entrepreneuriat social** et soutient des solutions viables qui visent à restaurer et régénérer les ressources. Engagée pour le climat et le vivant, elle est signataire du Manifeste de la Coalition française des Fondations pour le climat et membre du Mouvement TILT.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Tous types de bénéficiaires.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

National.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet pérenne, amorçage, consolidation, essaimage.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Entrepreneuriat social ;
- lieu permettant la régénération du vivant ;
- impact du projet ;
- à proximité d'un centre commercial Aushopping.

CONTACTS

<https://www.ceetrus.fr/fondation/>

ccottrez@ceetrus.com

FONDATION Ceetrus

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique,
Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

25 projets dont 15 via appel à projets

BUDGET MOYEN :

Appel à projet (1^{er} prix : 25 000 € et 5 000 €
coup de cœur) et hors appel à projet 20 000 €

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, fonctionnement

Accompagnement

Mécénat de compétences, mise en réseau.

Exemple de projet soutenu

La Réserve – Tiers-lieu démonstrateur des transitions écologiques et alimentaires

Porté par l'association Nœux Environnement, le projet La Réserve vise à **transformer une ancienne friche commerciale en un tiers-lieu innovant dédié aux transitions écologiques et alimentaires**. Cet espace accueillera des activités de maraîchage biologique, d'insertion, de formation et d'alimentation durable, tout en créant un **lieu de vie ouvert aux habitants du territoire, notamment les plus précaires**.

Pensé comme un démonstrateur de la transition, le site met en œuvre des solutions concrètes : désimperméabilisation des sols, renaturation et réhabilitation énergétique ambitieuse. Le projet s'inscrit dans la dynamique Rev3, la troisième révolution industrielle en Hauts-de-France, qui **visé un développement bas-carbone et solidaire**. Il a aussi une vocation d'essaimage en expérimentant des pratiques répliquables sur d'autres friches commerciales.

Fondation Crédit Agricole Pays de France

[Fondation reconnue d'utilité publique]

CULTURE ET PATRIMOINE

Présentation de la fondation

Leur mission : agir aux côtés des entités du Crédit Agricole, afin d'accompagner des collectivités locales et des structures d'intérêt général et les aider à **préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine** contribuant ainsi à la vitalité du tissu économique, social et environnemental local.

La fondation agit dans 6 domaines d'action :

- patrimoine bâti : préservation de monuments et de bâtiments remarquables ;
- patrimoine artistique : restauration et valorisation d'œuvres d'art ;
- musées et écomusées : création et développement d'espaces muséographiques ;
- patrimoine naturel : mise en valeur de jardins ou de sites naturels ;
- animation locale : réutilisation d'un lieu chargé d'histoire pour des activités sociales et culturelles ;
- patrimoine industriel, agricole et maritime : sauvegarde de témoignages de l'économie et des savoir-faire anciens.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Structures d'intérêt général.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

National.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet ponctuel.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Le projet doit être déjà soutenu par une entité du Crédit Agricole ;
- l'intérêt patrimonial du lieu validé par des experts ;
- l'implication d'une communauté autour du projet ;
- plan de financement fiable ;
- le lieu doit-être ouvert au public ;
- pas d'opérations ponctuelles ou événementielles ;
- le soutien ne dépasse pas 30 % du budget total du projet ;
- montant minimum 10 000 € et maximum 100 000 €.



FONDATION
CRÉDIT AGRICOLE
PAYS DE FRANCE

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique,
Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

30 projets pour appel à projets,
40 projets hors appel à projets

BUDGET MOYEN :

13 000 € pour l'appel à projets
35 000 € hors appel à projets

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, fonctionnement

Accompagnement

Mise en réseau.

Exemple de projet soutenu

Soutien de la commune de Levroux dans l'Indre en 2021

Située au cœur de la France, Levroux, surnommée cité du cuir et du parchemin, a conservé son charme médiéval grâce à ses monuments pittoresques : ruelles et venelles, maisons privées médiévales. Construite en 1436, la porte de Champagne est la dernière des trois portes médiévales de l'enceinte urbaine de la ville.

La restauration complète de l'édifice comprend la restitution d'un escalier afin de permettre l'accès aux parties hautes de la tour ainsi qu'une intervention sur les maçonneries de l'édifice. La ville souhaite ouvrir le monument au public pour qu'il puisse découvrir l'intérieur de la porte. **Une mini exposition avec une reconstitution des systèmes défensifs de l'époque** (arcs, arbalètes, couleuvrines, herse...) valorisera l'histoire du monument.

CONTACTS

<https://fondation-ca-paysdefrance.org/>

fondationpaysdefrance@ca-fnca.fr

Fondation Crédit Mutuel pour la lecture

[Abrutée par la Fondation de France]

**LECTURE, CONNAISSANCE, SOLIDARITÉ,
INCLUSION, LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME**

Présentation de la fondation

La Fondation Crédit Mutuel pour la lecture a été créée en 2009 et est abritée par la Fondation de France. Elle a pour objet de soutenir des projets et organismes contribuant à **l'accès à la lecture en langue française**, comme outil d'inclusion culturelle, économique et sociale en France hexagonale, aux Antilles et en Guyane.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Tout public.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

National.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet pérenne, ponctuel, à court terme.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Seront uniquement retenus les projets qui entrent dans le cadre des missions de la fondation et qui portent une action de médiation autour de la lecture et occupant une place prépondérante dans le projet présenté.

La médiation autour de la lecture est une action menée par une équipe spécialement formée, qu'elle soit professionnelle ou bénévole, pour accompagner la lecture ou transmettre le goût de la lecture avec une pédagogie adaptée à son public (enfant, adolescent, adulte, porteur d'un handicap ou non, allophone, illettré, ...).

CONTACTS

<https://fondation.creditmutuel.com/fr/index.html>

fondation-cm@creditmutuel.fr

Fondation
Crédit Mutuel | POUR
LA
LECTURE
ABRITÉE PAR LA FONDATION DE FRANCE

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

200 projets

BUDGET MOYEN :

100 000 € environ

TYPE DE DÉPENSES :

Pour un projet spécifique

Accompagnement

En lien avec ses missions, la fondation accompagne des actions de médiation autour de la lecture sur le territoire Français, aux Antilles et en Guyane.

Exemple de projet soutenu

L'association **Si T Vidéo** a pour but de **faciliter les expressions par le vecteur des outils vidéo et multimédia** (vidéo, photo, écriture, son...) **aux populations en difficultés sociales et culturelles**. Le projet « Lettre vidéo » s'inscrit dans une démarche alliant la participation des habitants et plus particulièrement ceux en situation d'illettrisme dans un processus de création lié aux disciplines audiovisuelles et d'écriture.

Le projet est constitué d'ateliers (écriture puis réalisation de vidéos) avec **l'objectif de réaliser des lettres vidéos dans une démarche de création collective, où les participants seront à la fois acteurs et auteurs**. À travers ces ateliers, il s'agit de favoriser et proposer des espaces de création pour les participants. Le projet s'inscrit dans une volonté de **prendre en considération les difficultés des participants liées à la lecture et l'écriture** autant que celles concernant dans un cadre plus large leur participation et leur accès à la vie sociale et culturelle. Ces lettres vidéo feront l'objet d'une restitution publique et permettront de valoriser le travail réalisé.

Fondation Decathlon

[Fondation d'entreprise]

SPORT, SANTÉ, INSERTION, INCLUSION, ÉMANCIPATION

Présentation de la fondation

La Fondation Decathlon a été créée en 2005 avec un objectif : **rendre les bienfaits du sport accessibles aux personnes en situation de vulnérabilité**. Dans tous les projets que la fondation soutient, ses coéquipiers s'impliquent localement et durablement aux côtés d'associations, pour partager leur passion du sport.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Toute personne en situation de fragilité : personnes en situation de handicap, personnes malades, personnes victimes de violence, seniors isolés, personnes vivant dans la précarité, en quartier prioritaire, réfugié-es...

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

Tous les territoires où Decathlon est présent.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet pérenne de grand minimum 1 an avec implication durable et régulière de nos salariés dans le projet.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Projets durables : la fondation soutient uniquement les initiatives d'une durée supérieure à un an, afin d'assurer un impact durable et un changement pérenne.
- Focus sur les populations vulnérables : la fondation soutient exclusivement des projets destinés à des personnes en situation de vulnérabilité sociale, économique ou physique, afin de garantir l'accès aux bienfaits du sport aux personnes qui en ont le plus besoin.
- Implication des collaborateurs : les collaborateurs de Decathlon doivent être humainement impliqués dans le projet (partager des moments sportifs avec les bénéficiaires; les accompagner dans leur insertion professionnelle via des workshops etc).
- Intégration du sport : chaque initiative doit inclure le sport ou l'activité physique au cœur de son projet comme moyen de changement social.
- En partenariat avec des associations : la fondation collabore uniquement avec des organismes à but non lucratif, qui partagent nos valeurs.



MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique,
Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

100 projets environ

BUDGET MOYEN :

20 000 € par projet

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement

Accompagnement

La fondation joue un rôle actif dans l'accompagnement des porteurs de projets, en leur apportant un appui stratégique, humain et technique. Elle les soutient dans la définition d'objectifs clairs, la structuration de leur démarche, l'élaboration de plans d'action concrets, et la mesure de l'impact social.

À l'issue de la première rencontre, si le projet semble pertinent et aligné avec les valeurs et objectifs de la fondation, elle engage alors un travail de mise en relation avec les collaborateurs de Decathlon les plus proches.

Si le projet est validé, la fondation assure ensuite le suivi pour accompagner au mieux les associations dans la mise en œuvre du projet et le suivi de leurs objectifs.

Exemple de projet soutenu

Projet « Bouge ta Coloc »

À Marcq-en-Barœul dans le Nord, **les maisons partagées de l'association Lazare** abritent un modèle de vie unique en France : **des colocations solidaires entre jeunes actifs et personnes anciennement sans-abri**. Ensemble, ils partagent le quotidien, les repas, les projets... et désormais, le sport.

Avec le soutien de la Fondation Decathlon, le projet « Bouge ta coloc » est né pour remettre le sport au cœur de la vie des maisons. L'objectif : en faire un levier de mieux-être, de cohésion et de remobilisation. Grâce à la fondation, la maison Lazare a pu se doter de matériel pour pratiquer en équipe ou en solo.

CONTACTS

<https://www.fondationdecathlon.com>

chloe.ceres@decathlon.com

Fondation du Sport Français

[Fondation reconnue d'utilité publique]

SPORT



Présentation de la fondation

Le sport est un formidable levier de cohésion sociale et d'insertion. Seule fondation reconnue d'utilité publique dans la thématique du sport, la Fondation du Sport Français agit pour **développer et soutenir des initiatives innovantes favorisant l'inclusion, l'engagement et la performance**. Grâce à ses dispositifs, elle mobilise particuliers et entreprises pour accompagner l'ensemble des acteurs de l'écosystème sportif.

La plateforme de financement participatif « **Soutiens Ton Club** » permet aux clubs sportifs amateurs, éligibles au mécénat, de **bénéficier d'une nouvelle source de financement**. En s'y inscrivant gratuitement, les clubs accèdent à un dispositif sécurisé et garanti par un cadre juridique, administratif et fiscal adapté.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Tous les acteurs du sport : sportifs et sportives de haut niveau, clubs, structures du mouvement sportif, associations, collectivités, structures éligibles.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

France entière.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projets pérennes et ponctuels.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Projet qui permet un impact pour ou par le sport.

CONTACTS

<https://www.fondation-du-sport-francais.fr/>

contact@fondation-du-sport-francais.fr

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

Des centaines

BUDGET MOYEN :

Variable selon les projets

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, fonctionnement, pour un projet spécifique

Accompagnement

Conseils, accompagnements stratégiques, visibilité, crédibilité, accompagnement administratif, mise en réseau.

Exemples de projets soutenus

Dans le cadre de « Soutiens ton Club », **8 Clubs des Hauts-de-France ont bénéficié d'un accompagnement à hauteur de 4500 €** grâce au mécène Ceetrus pour développer leur pratique et valoriser les pratiques d'activités physiques et sportives auprès du grand public dans certains centres commerciaux Au Shopping de la région.

Soutien de 11 projets dans le Nord, dans le cadre de l'appel à projets « Le sport au service des parcours d'insertion des jeunes Nordistes » avec la fondation du Nord et la fondation groupe EDF en 2024. Par exemple, un soutien a été octroyé au **Judo Club de Pecquencourt** pour son projet autour de l'implication des jeunes dans des séances d'art martial et de coaching, avec un suivi personnalisé, pour **renforcer l'engagement et motiver la dynamique d'insertion professionnelle**.

Fondation FIER

[Abrutée par la Fondation FACE]

**SPORT, ÉGALITÉ, LUTTE CONTRE LES
DISCRIMINATIONS**

Présentation de la fondation

Convaincue que la diversité est une force pour le sport, la Fondation FIER agit pour **favoriser l'inclusion des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes (LGBTI+)**. Elle accompagne le monde sportif afin de créer des environnements plus respectueux, inclusifs et propices à l'épanouissement de toutes et tous.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Personnes LGBTI+ discriminées dans le sport, jeunes LGBTI+, seniors LGBTI+.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

National.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Expérimentations, innovations dans le sport inclusif.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Sensibilisation ;
- éducation aux enjeux de la lutte contre les discriminations et des bonnes pratiques d'inclusion afin de transformer le sport ;
- mise en avant de pratiques sportives inclusives innovantes.

CONTACTS

www.fondationfier.fr

contact@fondationfier.fr



MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

5 à 10

BUDGET MOYEN :

Variable

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement,
pour un projet spécifique

Accompagnement

La Fondation FIER peut accompagner et soutenir les structures et organisations dans la mise en application de leur projet. Elle peut également proposer du mécénat de compétences, du conseil stratégique ou des conseils opérationnels.

Exemple de projet soutenu

EuroGames Lyon 2025 : Grand tournoi sportif inclusif organisé en juillet 2025 à Lyon, axé sur l'inclusion des personnes LGBTI+, en situation de handicap, en situation financière fragile.

La Fondation FIER a pu apporter un soutien financier et un mécénat de compétences pour l'organisation de la compétition qui a regroupé 5 500 athlètes pour 31 sports sur 4 jours.

Fondation Free

[Fondation d'entreprise]

INSERTION, ENTREPRENEURIAT, INCLUSION,
ÉGALITÉ, NUMÉRIQUE

Présentation de la fondation

Depuis 2006, la fondation d'entreprise Free a deux objectifs : **la lutte contre l'exclusion numérique**, parce que le numérique est un formidable vecteur de développement personnel et professionnel, et la **promotion de la philosophie du libre dans le monde du numérique**, parce que cette dynamique de partage est un puissant accélérateur de l'innovation et de la création.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Jeunes de 16 à 25 ans.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

En France au niveau national.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Ponctuel.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Projets qui favorisent l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans par le biais du numérique et des collaborateurs qui peuvent s'investir dans un projet ainsi qu'un nombre de bénéficiaires précis.

CONTACTS

<https://www.fondation-free.fr/>

contact@fondation-free.fr



MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

30 projets

BUDGET MOYEN :

20 000 €

TYPE DE DÉPENSES :

Pour un projet spécifique

Accompagnement

Mise en réseau, mentorat, intervention inspirante de nos collaborateurs, découvertes des métiers techniques.

Exemple de projet soutenu

Soutien de l'association Konexio en Seine-Saint-Denis (Île-de-France), pour son projet DigiFree qui a pour but de **favoriser l'inclusion sociale et professionnelle par le numérique**.

Le projet propose une formation gratuite (Excel, initiation à l'IA, rédaction de prompts, coaching CV et lettres de motivation) pour **renforcer l'employabilité**.

Les collaborateurs du groupe Iliad interviennent via du mentorat solidaire. Objectif : former 80 jeunes éloignés de l'emploi en 2025. Le projet a bénéficié d'un financement de la Fondation Free et d'un accompagnement humain mobilisant des salariés bénévoles.

Fondation Groupe Casino

[Fondation d'entreprise]

**LIEN SOCIAL, AUTONOMISATION,
LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ**

Présentation de la fondation

La fondation a pour vocation première de **créer et renforcer le lien social**, considéré comme un levier essentiel pour **lutter contre l'isolement et les fragilités sociales**. Elle agit en particulier contre la « précarité ordinaire », une forme de vulnérabilité souvent invisible, marquée par l'isolement et touchant des publics variés dans l'ensemble des territoires.

À travers ses actions, la fondation soutient des initiatives qui favorisent les rencontres, l'entraide et l'inclusion, tout en contribuant au développement et à l'autonomie des femmes et des hommes. Son ambition est claire : **agir rapidement, localement et durablement pour renforcer la cohésion sociale**.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Personnes précaires (jeunes, étudiants, familles monoparentales, retraités...) et isolées.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

National, idéalement à proximité d'un magasin d'une marque du Groupe (Casino, Spar, Vival, Franprix, Monoprix, Naturalia, Cdiscount).

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet pérenne, essaimage, projet ponctuel.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Être une association de loi 1901, domiciliée en France ayant au moins 2 ans d'existence ;
- porter un projet visant explicitement à renforcer le lien social et lutter contre l'isolement des publics touchés par la précarité ordinaire. Ce projet doit être à visée collective et se déployer en France dans l'année de l'appel à projets ;
- capacité à recréer du lien social et à combattre l'isolement des personnes confrontées à la précarité ordinaire ;
- pertinence, complémentarité du projet avec les solutions existantes et maillage partenarial ;
- qualité, structuration, réalisme et caractère innovant du projet ;
- pour les partenariats pluriannuels, seront privilégiées les associations bénéficiant d'un rayonnement à l'échelle nationale ou de plusieurs régions.

FONDATION
GROUPE CASINO
Créer du lien, faire du bien

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

Appels à projets : 22 projets soutenus en 2025.
Partenariats pluriannuels : 3 associations soutenues sur 2 ans.

BUDGET MOYEN :

Dans le cadre de l'appel à projets, en partenariat avec une plateforme de financement participatif avec une mécanique de doublement des dons, chaque projet retenu a bénéficié d'un soutien pouvant atteindre 5 000 €. La fondation peut nouer trois partenariats pluriannuels sur deux ans, avec un accompagnement pouvant aller jusqu'à 30 000 € par an.

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, fonctionnement,
pour un projet spécifique

Accompagnement

Chaque projet fait l'objet d'un suivi, avec un bilan au bout de six mois de réalisation. Par ailleurs, au-delà du soutien financier, un soutien extra-financier est offert aux associations lauréates : dons de produits, impression de flyers et affiches, collecte en magasin, soutien RH.

Exemple de projet soutenu

Association À VÉLO SANS ÂGE

L'objectif est de **lutter contre la solitude et l'isolement**, de tisser des liens entre les générations et ainsi d'aider au bien vieillir. L'association propose des balades en triporteur, des promenades pour offrir un moment de bonheur et de lien social aux seniors et personnes à mobilité réduite qui en ont besoin. Soutien de 4 680 € pour l'essaimage du projet.

CONTACTS

www.groupe-casino.fr/fondation-groupe-casino

lvinas@monoprix.fr

Fondation Groupe EDF

[Fondation d'entreprise]

**ÉDUCATION, FORMATION,
INSERTION PROFESSIONNELLE, CULTURE**

Présentation de la fondation

La Fondation groupe EDF agit pour **construire un monde plus durable et plus juste.**

L'éducation et la formation, levier d'insertion et d'action :

Elle s'engage pour **l'éducation et la formation** en accompagnant **les parcours individuels de jeunes et d'adultes en difficulté.** À l'international, elle soutient l'accès à l'éducation grâce à l'électrification (écoles) et l'enseignement sur la filière énergie, génératrice d'emploi. Elle soutient les projets qui incitent à l'action écocitoyenne, impliquant systématiquement les populations, de la sensibilisation jusqu'aux actions de transformation.

La culture, pour construire ensemble :

Elle agit **dans le domaine culturel** pour développer le dialogue et l'esprit critique et invite à la **réflexion collective sur des sujets de société**, grâce à un programme artistique et culturel, incarné notamment par les expositions d'art contemporain proposées gratuitement à l'Espace Fondation EDF et en itinérance.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Les jeunes et les adultes en difficulté.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

France et international.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet pérenne, expérimentation, essaiage.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Existence de la structure supérieure à 2 ans ;
- 100 000 € de ressources annuelles ;
- pas de caractère confessionnel ou politique ;
- porter une action collective ;
- avoir un impact évaluable.

CONTACTS

<https://fondation.edf.com/>

fondation@fondation-edf.fr



MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

20 pour les Hauts-de-France

BUDGET MOYEN :

Pour les Hauts-de-France, entre 5 000 € et 15 000 €, éventuellement en pluriannuel

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, pour un projet spécifique

Accompagnement

Mécénat de compétences, mise en réseau.

Exemple de projet soutenu

L'association « Aportée d'elles » favorise l'**accompagnement de femmes vulnérables dans leur émancipation personnelle et professionnelle.** On peut constater des situations de vulnérabilité plus fortes chez les femmes : charge mentale, violence, poids des rôles sociaux (famille monoparentale, aidants...) et inégalités professionnelles. Les femmes se retrouvent confrontées à une multitude de problèmes qui s'additionnent, il leur faut donc des solutions et un accompagnement coordonnés.

Le projet « **Envol des hirondelles** » a pour objectif d'**accompagner des femmes à construire leur projet professionnel** adapté à leurs besoins. Le parcours s'étend **sur 9 mois** avec des ateliers, du coaching individuel, des activités sportives adaptées. Le parcours est pensé sous la forme de **promotion de 12 femmes.** En parallèle, l'association travaille avec les acteurs de l'écosystème pour optimiser la réponse aux besoins des bénéficiaires. Soutien de 10 000 € par an pendant 4 ans sur l'antenne de Valenciennes.

Fondation Malakoff Humanis Handicap

[Fondation d'entreprise]

**EMPLOI, SANTÉ, SPORT, CULTURE ET ÉDUCATION
DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Présentation de la fondation

La fondation d'entreprise Malakoff Humanis Handicap a été créée en 2013 par le groupe Malakoff Humanis afin de sceller son **engagement historique en faveur des personnes en situation de handicap**.

Très impliquée auprès des acteurs du handicap, la fondation apporte des réponses aux problèmes que rencontrent les personnes en situation de handicap, quel que soit leur handicap. La volonté de la fondation est de **répondre aux besoins non couverts** des personnes en situation de handicap, en complément des actions menées par les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Toute personne en situation de handicap, quel que soit son handicap.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

France entière (Hexagone et DROM-COM).

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Émergence, développement et changement d'échelle.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Projet précis qui vise à mettre en place une nouvelle action ou à développer une action existante ;
- projet innovant, duplicable, situé et intervenant en France ;
- projet favorisant la participation des personnes en situation de handicap ;
- projet dont le but est de donner accès à l'emploi, la santé, la culture, le sport et l'éducation.

CONTACTS

<https://fondationhandicap.malakoffhumanis.com/>



MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique,
Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

Entre 70 et 80 projets

BUDGET MOYEN :

Budget global annuel de 5 M€

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement

Accompagnement

Accompagnement financier des projets et accompagnement organisationnel, opérationnel ou stratégique des porteurs de projets au-delà du soutien financier.

Exemples de projets soutenus

Accès à l'emploi : Soutien à **éloquence de la différence** qui utilise l'éloquence comme un outil de confiance et d'inclusion permettant quel que soit son handicap, de s'exprimer librement et être reconnu avant tout pour ses compétences.

Accès à la santé : Accompagnement au développement de **SantéBD**, une boîte à outils pédagogiques pour comprendre et expliquer la santé avec des images et des mots simples.

Accès à la culture : Soutien au **Centre des monuments nationaux** pour lui permettre d'améliorer l'accessibilité de ses monuments, parcs et jardins grâce au développement d'outils d'accès et de visite destinés aux personnes en situation de handicap.

Accès au sport : Partenariat avec la **Fédération Française du Sport Adapté** pour contribuer à développer la pratique physique et sportive des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.

Fondation Norsys

[Fondation d'entreprise]

**RÉDUIRE LES INJUSTICES SOCIALES,
PRÉSERVER LA PLANÈTE**

Présentation de la fondation

La Fondation Norsys **soutient des associations engagées pour la réduction des injustices sociales et la préservation de la planète**, en favorisant une forte implication de ses salariés sur les territoires d'implantation de l'entreprise.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Jeunes, personnes précaires.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

National, la fondation intervient dans les zones où le groupe est implanté : Lille, Paris, Lyon, Nantes, Grenoble, Tours, Aix-en-Provence, Sophia-Antipolis et Toulouse.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Ponctuel.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- La cohérence avec l'objet de la fondation ;
- la clarté du projet vers lequel le don sera fléché ;
- les objectifs du projet ;
- les actions pour atteindre ces objectifs ;
- les impacts espérés ;
- l'innovation et la reproductibilité.

CONTACTS

<https://fondation.norsys.fr>

mbuinet@norsys.fr



MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

20 projets

BUDGET MOYEN :

5 000 €

TYPE DE DÉPENSES :

Pour un projet spécifique

Accompagnement

Mécénat de compétences informatiques, mise en réseau.

Exemple de projet soutenu

L'association ETATS SAUVAGES a été soutenue pour son projet d'achat de forêts. Elle rêve d'un monde où l'humanité a conscience de son interdépendance avec la Nature et **œuvre à des relations harmonieuses avec les écosystèmes.**

L'association acquiert des forêts menacées et les protège en les laissant en libre-évolution. Quels bénéfices pour la forêt ? Garantir les services écosystémiques rendus par la forêt : séquestrer le carbone, filtrer l'eau, l'air, abriter la biodiversité et **favoriser la résilience des forêts** face aux multiples agressions qui les fragilisent. Soutien de 8 000€.

Fondation On Seniors' Side

[Fondation d'entreprise]

**FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES SENIORS,
ENCOURAGER LE LIEN SOCIAL ET
INTERGÉNÉRATIONNEL,
ACCOMPAGNER LES AIDANTS**

Présentation de la fondation

La Fondation On Seniors' Side œuvre depuis 2019 pour **changer le regard sur les seniors et promouvoir leur bien vieillir**. Elle finance des initiatives qui renforcent l'autonomie, le lien social et l'accompagnement des aidants dans cinq pays. Avec plus de 160 associations soutenues, 40 000 bénéficiaires accompagnés et 750 000 € redistribués, elle contribue à **construire des environnements inclusifs et solidaires pour toutes les générations**.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Personnes seniors.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

France, Belgique, Allemagne, Royaume-Uni, Tunisie.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

- Équipements et aménagements pour l'autonomie, le confort et l'accessibilité des seniors (mobilier adapté, matériel médical, espaces sensoriels, véhicules...);
- activités sociales et culturelles pour rompre l'isolement et favoriser le lien social intergénérationnel (repas, ateliers, sorties, mentorat, gaming, lecture...);
- actions pour les aidants : dispositifs de répit, de sensibilisation, d'accompagnement psychologique ou administratif et valorisation de leur rôle.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Bénéficiaires : nombres, besoin, valeur ajoutée durable.
- Projet : pertinence, innovation, impact, territorialité.
- Sponsor interne : motivation et engagement.
- Dossier : complétude.

CONTACTS

<https://on-seniors-side-foundation.org/>

fondationonseniorsside@gmail.com



MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets permanent
Validé lors d'un des 3 comités de l'année

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

24 projets

BUDGET MOYEN :

5 000 €

TYPE DE DÉPENSES :

Pour un projet spécifique

Accompagnement

Suivi du projet, conseil stratégique, mécénat de compétences, mise en réseau.

Exemple de projet soutenu

La fondation a soutenu l'association Ce Qui Compte Vraiment pour son projet « **Chaque Histoire Compte Vraiment** », mené dans plusieurs villes des Hauts-de-France.

Le projet propose à **des lycéen·nes d'écrire le livre de vie d'un résident d'EHPAD**, afin de créer du lien, lutter contre l'isolement et encourager la transmission intergénérationnelle. Il s'inscrit dans la thématique du **lien social intergénérationnel**. Le public accompagné réunit **40 seniors et 40 lycéens** (2025-2026). La fondation a apporté un financement de 5 000 € ainsi qu'un accompagnement via son parrain, collaborateur du groupe, pour suivre et valoriser le projet au sein du réseau.

Fondation Petits Frères des Pauvres

[Fondation reconnue d'utilité publique]

HÉBERGEMENT, LOGEMENT, SANTÉ, SOINS
PALLIATIFS, MIEUX VIVRE, CULTURE, LIEN SOCIAL

Présentation de la fondation

Reconnue d'utilité publique et abritante, la Fondation des Petits Frères des Pauvres facilite et **améliore durablement les conditions de vie** des personnes âgées démunies et/ou isolées, notamment en matière de logement. Elle soutient chaque année des **projets innovants en faveur de la cause des personnes âgées isolées démunies**.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Personnes âgées de plus de 50 ans, isolées et/ou démunies.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

France entière, DROM.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Tout projet plaçant la personne âgée précaire au centre (expérimentation, essaimage, développement).

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Utilité sociale de l'action ;
- implication des bénéficiaires ;
- engagement de bénévoles ;
- solidité financière et humaine de la structure et du projet ;
- existence de partenaires opérationnels et financiers.

CONTACTS

<https://fondation.petitsfreresdespauvres.fr/>

fondation@petitsfreresdespauvres.fr

FONDATION
PETITS FRÈRES
DES PAUVRES
Reconnue d'utilité publique



MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique,
Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

150 actions soutenues
(dont 10 via appel à projets)

BUDGET MOYEN :

20 000 €

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, fonctionnement,
pour un projet spécifique

Accompagnement

La fondation commence à proposer un accompagnement extra-financier adapté aux besoins de la structure ou de son projet.

Exemple de projet soutenu

L'Association La Chorba, fondée en 1998, **lutte contre l'exclusion et la précarité**. Pour cela, l'association met en place des actions d'accompagnement favorisant la réinsertion sociale, économique et professionnelle de personnes et familles en difficulté.

L'action soutenue consiste à **distribuer des repas complets** sous forme de lunch box à des personnes en situation de précarité notamment des **personnes âgées isolées** (dont plus de la moitié ont plus de 50 ans), dans des lieux culturels parisiens.

L'objectif est d'apporter une aide alimentaire digne, conviviale et culturelle à un public souvent exclu des circuits classiques, en particulier des personnes âgées isolées. Le soutien financier octroyé sert à financer le fonctionnement du dispositif pour 650 Lunch Box dans le cadre de l'action Art&Food menée par La Chorba et la Fondation de l'Armée du Salut. Année(s) de soutien : 2025, 2026, 2027.

Fondation pour le logement des défavorisés

[Fondation reconnue d'utilité publique]

LOGEMENT, PRÉCARITÉ

Présentation de la fondation

Créée en 1987 et reconnue d'utilité publique en 1992, la fondation pour le logement des défavorisés (anciennement Fondation Abbé Pierre) lutte sans relâche pour aider, soutenir et **accompagner les personnes mal logées**.

La fondation sensibilise la société et interpelle les pouvoirs publics sur le fléau du mal-logement tout en créant des solutions nouvelles pour **bâtir une société plus attentive, plus digne et plus respectueuse des personnes en difficulté**.

Chaque année, la fondation finance plus de 800 projets, elle accueille 560 000 personnes sans abri dans ses boutiques solidarité et pensions de famille. Elle finance également des logements très sociaux, réhabilite des habitats précaires et **accompagne au quotidien plus de 13 600 familles mal logées**.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Personnes en situation de mal-logement.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

National.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Non pré-défini.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Réponses dignes et durables aux personnes mal-logées, ayant valeur d'exemplarité pour les politiques de l'habitat.

CONTACTS

<https://www.fondationpourlelogement.fr/>

hauts.de.france@fondationpourlelogement.fr



MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

Une cinquantaine de projets dans les Hauts-de-France

BUDGET MOYEN :

Très variable selon la nature du projet

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, fonctionnement, pour un projet spécifique

Accompagnement

Suivi et accompagnement, mise en réseau, valorisation.

Exemple de projet soutenu

Ateliers populaires d'urbanisme à Lille : **accompagnement social et juridique des personnes en situation de mal-logement** (habitat indigne, menacé d'expulsion, dépourvu de logement...) pour que les personnes puissent faire valoir leurs droits.

L'association informe et éclaire les stratégies d'action des personnes, travaille en lien avec des réseaux d'avocats, accompagne si besoin des recours juridiques et œuvre à **l'évolution positive du droit et de la jurisprudence**.

Son action s'appuie sur un accompagnement à la fois individuel et collectif. Soutien de la fondation à hauteur de 35 000€ environ.

Fondation RAJA-Danièle Marcovici

[Abrutée par la Fondation de France]

**SOLIDARITÉ, DROITS DES FEMMES, PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT, ÉDUCTION DES FILLES,
INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES,
LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX
FEMMES**

Présentation de la fondation

La Fondation RAJA-Danièle Marcovici a été créée en 2006 par Danièle Marcovici, PDG du Groupe RAJA. La fondation finance des projets **pour l'autonomisation des femmes en France et dans le monde selon 4 axes d'intervention** : défense des droits et lutte contre les violences, éducation et action sociale, formation et insertion professionnelle et actions des femmes pour l'environnement.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Femmes et filles.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

National et international.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet pérenne, ponctuel, essaimage, plaidoyer, pluriannuel.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Implication des femmes bénéficiaires ;
- impacts ;
- contexte ;
- pérennité ;
- évaluation.

CONTACTS

www.fondation-raja-marcovici.com/

fondation@raja.fr



MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique,
Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

132

BUDGET MOYEN :

15 000 €

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, fonctionnement,
pour un projet spécifique

Accompagnement

Suivi de projets, conseil stratégique, mise en réseau.

Exemple de projet soutenu

Depuis 2020, l'association UniR – Universités & Réfugié.e.s développe **le programme Intercultur'elles, un dispositif de mentorat dédié aux femmes réfugiées qui favorise leur reprise d'études, leur apprentissage du français et leur insertion socio-professionnelle.** Le programme met en relation des femmes réfugiées avec des mentores locales afin de renforcer leur confiance, leur accès aux réseaux professionnels et leur compréhension des codes académiques et professionnels français.

L'association UniR – Universités & Réfugié.e.s a été soutenue dans le cadre de **l'appel à projet Agir pour les femmes**, pour son projet Intercultur'elles qui a pour but la formation et l'insertion professionnelle. Soutien de 20 000€.

Fondation Ramsay Santé

[Fondation d'entreprise]



PRÉVENTION, SANTÉ

Présentation de la fondation

Créée en 2008, la fondation a pour but de soutenir, d'initier ou de réaliser, en France ou à l'étranger, toute action d'intérêt général développée en prévention santé.

Elle finance des projets et porte **des programmes novateurs pour sensibiliser, informer et susciter une prise de conscience collective en faveur de la prévention**. Elle s'emploie à générer des changements de comportements en développant des partenariats et en s'appuyant sur les expertises de professionnels de santé, scientifiques, start-ups ou associations **pour une prévention santé concrète et efficace**.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Ensemble de la population avec un souci particulier pour les personnes exclues de la prévention santé (économiquement, sociologiquement ou géographiquement).

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET
National.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet pérenne.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Association reconnue d'intérêt général ;
- structure ayant 2 ans minimum ;
- pertinence des objectifs en lien avec la mission de prévention santé ;
- parrainage d'un collaborateur du groupe Ramsay Santé ;
- agir en dehors des établissements du groupe ;
- mesure d'impact.

CONTACTS

<https://fondation-ramsaysante.com/>

fondation@ramsaysante.fr

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique,
Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

12 dans le cadre de deux
appels à projets nationaux

BUDGET MOYEN :

10 000 €

TYPE DE DÉPENSES :

Pour un projet spécifique

Accompagnement

Conseils, mise en relation, méthodologie.

Exemple de projet soutenu

France Rein Pays de la Loire à Nantes se charge d'informer, dépister et accompagner des personnes touchées par la maladie rénale chronique, souvent méconnue alors qu'elle concerne près d'un français sur dix.

Avec son projet **"Prévention, on met le turbo !"**, l'association étend son action auprès du grand public et **développe la pratique d'activité physique adaptée** pour les patients, en particulier les plus jeunes, afin de préserver leur qualité de vie et de retarder l'évolution de la maladie. Financement : 5 000 €

Fondation Roquette pour la santé

[Abrutée par la Fondation de France]

ALIMENTATION, NUTRITION, SANTÉ

Présentation de la fondation

Créée en novembre 2017, la Fondation Roquette pour la Santé sous égide de la Fondation de France, agit prioritairement **en faveur des enfants et des jeunes adultes** autour de quatre axes d'intervention :

- soutenir des systèmes agricoles durables ;
- faciliter l'accès à une alimentation saine et durable pour les plus vulnérables ;
- améliorer les connaissances sur les liens entre alimentation et santé ;
- promouvoir durablement des comportements alimentaires bénéfiques pour la santé.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Public de 0 à 30 ans.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

France, Inde, Brésil, les pays où le Groupe Roquette a des implantations.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet pérenne.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Des projets en adéquation avec sa mission de faciliter l'accès à une alimentation saine et durable pour les plus vulnérables, améliorer les connaissances sur les liens entre alimentation et santé, promouvoir des comportements alimentaires bénéfiques pour la santé ;
- des réalisations concrètes ;
- un montage budgétaire structuré et équilibré ;
- un co-financement afin d'assurer leur pérennité ;
- des actions collectives dans le sens de l'intérêt général.

CONTACTS

www.fondation-roquette.org

fondation@roquette.com



MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique,
Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

10 projets

BUDGET MOYEN :

Variable

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, pour un projet spécifique

Accompagnement

Suivi relationnel, mise en réseau, communication, missions solidaires.

Exemple de projet soutenu

La Fondation Roquette pour la santé soutient l'association VRAC Hauts-de-France, pour son projet :

« Les invités de VRAC : parlons alimentation ! ».

C'est un programme d'animations, articulé autour de trois thématiques centrales de l'alimentation durable, identifiées au fil des nombreux échanges avec les adhérents : **la santé, l'environnement et le pouvoir d'achat.**

Il a pour objectif de créer les conditions permettant aux adhérents de l'association, habitants des quartiers populaires, de **faire des choix éclairés et de développer leur pouvoir d'agir dans le champ de l'alimentation saine et durable**, en organisant des ateliers d'échange, des interventions d'experts, des ateliers de cuisine familiaux, des visites de fermes.

ACCÈS AUX SERVICES ESSENTIELS, TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE ET INCLUSION SOCIALE

Présentation de la fondation

La Fondation SUEZ a pour objectif d'**améliorer durablement les conditions de vie et l'autonomie des personnes vulnérables**, par l'accès aux services essentiels (eau, assainissement, hygiène et salubrité) dans les pays en développement et en France par la **transition écologique juste et l'inclusion sociale**.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Habitants des zones défavorisées des pays en développement et personnes fragiles en France (QPV, zones rurales, personnes économiquement et socialement fragiles...).

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

France et pays en développement où SUEZ est présent (Afrique du Sud, Angola, Bangladesh, Côte d'Ivoire, Egypte, Gabon, Inde, Maroc, Mozambique, Ouganda, Ouzbékistan, Philippines, Sénégal, Tunisie).

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet pluriannuel.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Avoir une existence juridiquement établie depuis au moins 5 ans et justifier d'une activité opérationnelle d'au moins 5 ans ;
- respecter la charte de déontologie de la Fondation SUEZ ;
- avoir démontré sa capacité à s'inscrire dans les dynamiques partenariales territoriales : en lien avec l'une ou plusieurs des parties prenantes locales suivantes ;
- avoir démontré la pertinence et l'impact de leur action et la durabilité de leurs résultats dans des projets précédemment menés.

CONTACTS

www.suez.com/fr/groupe/developpement-durable/fondation-suez

fondation-suez@suez.com

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets spécifique

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

15 projets

BUDGET MOYEN :

Entre 30 000 € et 100 000 € par projet

TYPE DE DÉPENSES :

Fonctionnement, pour un projet spécifique

Accompagnement

Suivi du projet, mécénat de compétences, mise en réseau.

Exemple de projet soutenu

En France, la Fondation SUEZ soutient le projet **LaCollecte.Tech d'Emmaüs Connect, une plateforme de réemploi et d'inclusion**. Tout en luttant contre l'illectronisme, ce projet valorise les équipements numériques pour équiper et accompagner les publics éloignés du digital.

Aux Philippines, la Fondation SUEZ soutient **Acted qui déploie une approche innovante auprès de 15 municipalités de la région de Caraga**, qui intègre résilience climatique et **résilience des habitants** et des parties prenantes : tous sont appelés à participer à la gestion durable des services eau et assainissement et des infrastructures.

Fondation VINCI pour la Cité

[Fondation d'entreprise]

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE,
MOBILITÉ SOLIDAIRE, LIEN SOCIAL, LOGEMENT,
EMPLOI

Présentation de la fondation

Depuis sa création en 2002, la Fondation VINCI pour la Cité soutient des projets qui apportent des **solutions durables aux difficultés d'insertion sociale ou professionnelle des personnes les plus démunies**.

La fondation encourage ainsi les initiatives et cherche à **renforcer les liens sociaux et l'égalité des chances** à travers différents axes d'interventions, allant d'atelier de chantier d'insertion à la mise en place de missions solidaires, en passant par des aides en investissement. Son objectif reste donc simple : renforcer l'engagement de ses collaborateurs et **améliorer l'insertion socio-professionnelle**.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Publics en précarité économique et sociale.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

National.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Pérenne, ponctuel.

CRITÈRES DE SÉLECTION

La fondation soutient uniquement les structures :

- sans but lucratif : des associations, des fondations ou des fonds de dotation. La fondation ne soutient pas de structures ayant un statut de société civile ou commerciale même si celles-ci sont reconnues d'utilité sociale ;
- ayant une gouvernance indépendante, non publique, non parapublique, non confessionnelle et apolitique ;
- répondant aux critères du mécénat établis par les articles 200 et 238 bis du code général des impôts : exerçant une activité en France et étant d'intérêt général. Si une part de l'activité de la structure est lucrative, celle-ci ne doit pas représenter plus de 30 % de son budget ;
- porteuses de leur propre projet. La fondation ne finance ni tête de réseau associatif, ni projet individuel.

FONDATION
D'ENTREPRISE
VINCI
POUR LA CITÉ



MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

Une trentaine par an

BUDGET MOYEN :

Environ 10 000 €

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, pour un projet spécifique

Accompagnement

Suivi du projet, actions de parrainage de collaborateurs VINCI.

Exemple de projet soutenu

La Fondation VINCI soutient le projet **Vesti-Truck** de l'association Mon Atelier Fou de Coudre à Lille. Elle lutte contre le gaspillage du textile, fait la promotion du réemploi et offre des opportunités d'insertion professionnelle au travers de son activité de chantier d'insertion. Vesti-Truck est un vestiaire mobile qui a pour objectif de se déplacer sur plusieurs communes de la Métropole Européenne de Lille et dans le Nord-Pas-de-Calais.

Ce dispositif permet de toucher les personnes qui, en raison de l'éloignement ou de la précarité, ne peuvent se rendre dans les boutiques solidaires existantes.

Le financement apporté a permis d'investir dans un camion aménagé pour ce projet. La marraine de VINCI a prodigué des conseils sur le montage du projet, sensibilisé les bénéficiaires en insertion sur les attentes face au monde de l'emploi, et elle a participé à l'action upcycling des bleus de travail.

CONTACTS

www.fondation-vinci.com

fondation@vinci.com

Ce guide des Fondations est édité par **La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) des Hauts-de-France**. La CRESS rassemble les entreprises et réseaux de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), et en assure la promotion, le développement et la représentation sur les territoires.

Dans le cadre de sa mission de soutien au développement économique, la CRESS Hauts-de-France recense un certain nombre de possibilités de financements et les décrypte, par exemple en éditant ce guide des fondations. **L'objectif est de proposer un guide pratique et des exemples de projets soutenus pour mieux comprendre ce pourquoi les porteurs de projets pourraient être financés.**

CONTACT

Marion Vidal

marion.vidal@cresshdf.org

Chargée de mission Financement ESS

Siège social

8-10 rue Baptiste Monnoyer 59800 LILLE

contact@cresshdf.org | 07 68 81 73 10

Pôle administratif

ESSpace Amiens, Parc de Beauvillé

21 rue François Génin 80000 Amiens

www.cresshdf.org | www.esshdf.org

